

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

308

TRAN63

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire

POUR LA COMMISSION DU CCEBJ : AUCUN REPRÉSENTANT

POUR LA COMMISSION DU CCEK : AUCUN REPRÉSENTANT

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 8

Séance tenue le 19 novembre 2014 à 13 h
Eagle Village
Community Hall
Kipawa

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 19 NOVEMBRE 2014
MOT DU PRÉSIDENT 1

PÉRIODE DE PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme DENISE LEBEL 3

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD 17

M. RONALD LEBEL..... 23

Mme COLETTE RAYMOND..... 30

Mrs. CARMEN MONETTE 39

M. PEDRO CARDOSO..... 53

Mme CHANTAL TREMBLAY 65
Conseil de ville de Ville-Marie

M. DONALD RHEAULT 90
Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue

SÉANCE AJOURNÉE AU 19 NOVEMBRE 2014, 19 H

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 19 NOVEMBRE 2014
MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT :

5

Mesdames et Messieurs, bonjour et bienvenue à cette partie de notre audience publique sur la filière uranifère. Et je voulais aussi dire bienvenue également aux internautes qui suivent nos audiences évidemment via le web.

10

Je m'appelle Louis-Gilles Francoeur et je préside cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser un mandat qui nous a été confié par le ministre responsable de l'Environnement, le 3 mars dernier.

15

Dans sa lettre, qui définissait le mandat de notre commission, le ministre de l'Environnement précisait, et je le cite :

20

« Dans une perspective de développement durable, votre mandat portera notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques reliés à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium. Plusieurs aspects pourront donc être examinés lors de cette enquête dont, notamment, ceux reliés à la santé et à la sécurité qui sont associés à ces activités. »

25

Alors donc, pour réaliser notre mandat, notre commission est appuyée dans ses travaux par deux commissaires, Madame Michèle Goyer qui est assise à ma gauche et Monsieur Joseph Zayed qui ne pouvait malheureusement pas être ici aujourd'hui.

30

Notre commission est également assistée par une équipe d'analystes, dont madame Julie Crochetière qui est ici, qui nous accompagne, ainsi que par madame Rita LeBlanc, à l'arrière, qui est coordonnatrice du secrétariat de la commission et il y aussi madame Louise Bourdages qui est à Québec, qui est notre conseillère en communication.

35

Nous sommes également accompagnés par une équipe du Centre des services partagés du Québec qui est responsable de l'organisation technique, de la logistique, de la sonorisation et de la retransmission internet, ce sont les gens que vous voyez là-bas.

40

Alors, tous les propos qui seront prononcés lors de cette troisième partie d'audience seront enregistrés et vont être retranscrits par madame Denise Proulx et madame Teasdale, nos sténographes officielles. Les transcriptions de ces séances, de la séance d'aujourd'hui et de cet après-midi et celle de ce soir seront accessibles dans un délai d'environ une semaine sur le site Internet du BAPE ainsi que dans les centres de consultation dont vous pourrez trouver la liste derrière la salle, si ça vous intéresse.

Nous avons tenu, du 20 mai au 23 juin, une première phase d'audiences qui a permis à notre commission de recueillir les préoccupations de la population afin d'ajuster notre stratégie d'enquête. Dans votre région, nous sommes venus à ce moment-là dans la ville de Ville-Marie.

45 La seconde phase de nos travaux, dite de questionnement et d'information, a permis à la commission et aux participants d'approfondir, pendant près d'un mois de travaux, les enjeux qui sont l'objet de notre enquête. Ça a été fait en fonction des préoccupations qui avaient été exprimées par la population et nous, on l'a fait pendant ce mois d'enquête avec la collaboration d'experts et de personnes-ressources. À ce moment-là, nous avons siégé à Québec pour toute
50 cette partie d'enquête.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans la troisième phase de notre audience publique. Cette phase a pour but de permettre à la commission d'entendre les réactions, les opinions des personnes et des groupes qui nous ont déposé des mémoires ou qui désirent nous faire connaître leur opinion verbalement.
55

Le déroulement de la séance d'aujourd'hui, de cet après-midi et de ce soir est le suivant : je demanderais aux personnes qui ont fait connaître leur intention de faire une présentation verbale et dont la présentation est prévue aujourd'hui, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle, si ce n'est pas déjà fait, pour aviser madame LeBlanc de leur présence afin qu'on puisse respecter l'ordre d'inscription des intervenants.
60

Le temps alloué pour chaque présentation est de 15 minutes et, au besoin, la commission d'enquête échangera avec les présentateurs afin de préciser des points de vue, le cas échéant. Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter des points de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle, même si ce n'était pas prévu jusqu'à maintenant, si vous voulez le faire, vous pouvez vous inscrire derrière la salle et les personnes en question seront invitées à venir en avant nous présenter leur point de vue, elles auront dix minutes pour faire leur présentation.
65
70

Nous insistons beaucoup sur le fait que pendant que les intervenants sont ici, on ne veut pas que les intervenants débattent des points de vue des autres personnes, on s'attend à ce qu'ils nous donnent leur opinion et on s'attend à ce que les propos soient respectueux et que ça ne vise pas des personnes; on ne veut pas de propos injurieux ou diffamatoires évidemment.
75

À la suite de cette troisième phase de l'audience publique qu'on tient sur la filière uranifère, la commission va quand même poursuivre son enquête; notre enquête n'est pas terminée. Le cas échéant, lorsqu'il y aura des besoins, nous allons poser des questions supplémentaires aux personnes-ressources ou aux experts qu'on jugera à propos, les questions et les réponses que nous allons poser et obtenir vont être déposées sur notre site web et dans les centres de
80

documentation et tout le monde pourra consulter évidemment cette matière additionnelle qui va s'ajouter au dossier.

85 La commission d'enquête, à la suite de ses travaux prochains, va s'attaquer évidemment à la rédaction de son rapport qui sera évidemment adressé au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

90 Notre rapport fera état de vos préoccupations et de vos opinions ainsi que des constats et de l'analyse de la commission concernant le dossier que nous aurons étudié pendant de nombreux mois.

95 Le rapport sera remis au ministre, au plus tard le 25 mai prochain et le ministre dispose de soixante jours, en vertu de la loi, pour le rendre public, de sorte que le document forcément reviendra à la population à l'expiration de ce délai.

100 Les mémoires écrits et présentés aujourd'hui seront accessibles sur le site web du BAPE dès demain; ceux qui nous ont été soumis sans être présentés verbalement, eux, seront rendus publics à la fin des audiences. Et comme je l'ai dit, dans les prochaines semaines, toute nouvelle information obtenue par la commission sera rendue publique automatiquement sur notre site.

105 Enfin, on tient à vous souligner que notre Bureau, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une Déclaration de services aux citoyens et que notre organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts. Vous trouverez d'ailleurs un questionnaire à cet effet sur les chaises et nous apprécierions beaucoup que vous ayez l'opportunité de le remplir, ça nous aidera à améliorer nos services aux citoyens. Alors, cette opinion que vous pouvez exprimer sur ce questionnaire est très importante pour nous.

110 Alors, voilà, ce sont les règles du jeu et j'inviterais maintenant un premier intervenant inscrit à notre agenda d'aujourd'hui à venir faire sa présentation. Il s'agit de madame Denise Lebel. Bonjour Madame.

115

120

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme DENISE LEBEL

Mme DENISE LEBEL :

125

À Kipawa, ils veulent ouvrir une mine de terres rares à ciel ouvert, ce qui inquiète plusieurs citoyens, tout comme moi.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

130

Puis j'ai une autre partie ici, pourquoi que les mines sont dangereuses, O.K.?

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

135

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que vous achevez?

Mme DENISE LEBEL :

140

J'ai presque fini.

LE PRÉSIDENT :

145

Bon. C'est parce que vous avez dépassé votre temps. Ça va.

Mme DENISE LEBEL :

150

O.K.

LE PRÉSIDENT :

Ça va, allez-y.

155

Mme DENISE LEBEL :

O.K.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

160

LE PRÉSIDENT :

165 Je vous remercie. J'aviserais les gens dans la salle que d'habitude, dans une audience publique, on ne manifeste pas, on écoute. Il peut y avoir des manifestations d'approbation ou de désapprobation, dans les deux cas, on n'accepte pas ça, parce qu'on tient simplement à ce qu'on s'en tienne à la valeur des arguments, point final. Ce n'est pas un concours de popularité ici, là. C'est la valeur des arguments qui compte.

170 Votre intervention m'amène à apporter quand même une mise au point sur deux questions : ici, notre mandat ne porte pas sur les terres rares, mais c'est un fait que plusieurs participants, à travers le Québec, ont soulevé le dossier et comme il peut y avoir de l'uranium dans les terres rares ou d'autres radionucléides, c'est une question qu'on va devoir aborder et sur laquelle on va devoir réfléchir et prendre une décision, à savoir est-ce qu'on inclut ça dans notre mandat ou pas, la commission n'a pas tranché. Donc, je vous dis tout simplement que pour nous, ce n'est pas clair, 175 cette question, on va devoir prendre une décision là-dessus.

180 Deuxièmement, c'est que vous avez fait référence, à plusieurs reprises, au projet de terres rares qu'il y a dans la région, je vous signalerai qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer là-dessus en aucune façon. La réglementation environnementale au Québec dit que quand un promoteur a un projet minier, que ça soit des terres rares ou une mine ordinaire, il va déposer un avis de projet au ministère, le ministère va émettre une directive, il va faire une étude d'impact et si les citoyens le demandent, il y aura une audience publique portant sur ce projet.

185 Là, il est question de poussière, de décontamination, des questions de rejets, tout sera sur la table avec des chiffres. Nous n'avons aucun chiffre concernant ce projet, on ne veut pas entrer là-dedans. Nous avons, nous, un mandat générique et non pas un mandat de projet.

190 Un mandat générique, c'est un mandat où vous posez une question générale qui ne touche pas un projet, mais qui touche, au fond, tous les projets à venir. Parce que la question qui nous est posée c'est : est-ce que le Québec devrait ouvrir ou devrait commencer à autoriser des projets uranifères? Alors, cette question vise évidemment tous les projets futurs qui pourraient être de cet ordre-là, dans ce domaine-là.

195 Mais nous n'avons aucun jugement à porter sur un projet, et ça, je vous le dis tout de suite, parce qu'on ne veut pas faire de discussion sur un projet, la loi prévoit qu'il y a une autre procédure pour ça, ce n'est pas notre domaine. Mais, par contre, les appréhensions que vous pouvez avoir vis-à-vis le dossier des terres rares en général, oui, ça, ça nous intéresse parce que dans la mesure où on parle du sujet en général, ça va, on peut regarder et écouter le dossier. Je ne sais pas si vous voyez la différence entre les deux? Le projet, lui, sera évalué en temps et lieu, s'il est 200 déposé formellement, conformément aux dispositions de la loi.

Mme DENISE LEBEL :

Mais il y a de l'uranium, par exemple, dans la terre rare, puis il y a le thorium.

205 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui.

210 **Mme DENISE LEBEL :**

Oui, oui, il faudrait que ça soit dans la même catégorie.

LE PRÉSIDENT :

215 C'est pour ça qu'on vous écoute.

Mme DENISE LEBEL :

Oui.

220

LE PRÉSIDENT :

225 Parce que, comme je vous ai dit, nous, il va falloir qu'on se branche là-dessus à savoir, est-ce qu'on consacre une partie de notre rapport aux terres rares dans la mesure où il y a des radionucléides. Vos interventions là-dessus nous intéressent.

Mme DENISE LEBEL :

Bien, c'est ça.

230

LE PRÉSIDENT :

Mais on ne veut pas juger du projet en particulier, vous comprenez?

235 **Mme DENISE LEBEL :**

Oui.

240

LE PRÉSIDENT :

Bon. Cette mise au point étant faite, je demanderais à ma collègue...

245 **LA COMMISSAIRE :**

Vous pouvez continuer.

250 **LE PRÉSIDENT :**

Je peux continuer?

LA COMMISSAIRE :

255 Oui, oui. Vous êtes bien parti.

LE PRÉSIDENT :

260 Je suis bien parti. Bon, d'accord. O.K. Vous avez fait des références à Tchernobyl et ce qui se passe en Mongolie.

Mme DENISE LEBEL :

265 Oui.

LE PRÉSIDENT :

270 Mais je voudrais comprendre une chose puis elle est importante : les rejets d'une centrale nucléaire puis les rejets d'une mine d'uranium, mettez-vous ça sur le même pied?

Mme DENISE LEBEL :

275 Non, mais qu'est-ce qui arrive c'est qu'à Baotou, c'est 32 ou 34? Anyway, c'est 32 fois la normale et puis à Tchernobyl, c'est 14 fois la normale.

LE PRÉSIDENT :

280 Oui, je comprends.

Mme DENISE LEBEL :

C'est parce que c'est à cause de cette terre rare là. C'est comment dangereux que c'est.

285 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, non, je comprends...

290 **LA COMMISSAIRE :**

Excusez-moi, Monsieur le président. Ce que je dois comprendre de l'intervention, c'est que quand vous parlez de Baotou, vous parlez de mines de terres rares en Mongolie?

295 **Mme DENISE LEBEL :**

Oui, c'est ça.

LA COMMISSAIRE :

300 Et puis là, vous dites : si une mine de terres rares en Mongolie est capable de faire, je ne sais pas combien de fois la norme, que Tchernobyl?

Mme DENISE LEBEL :

305 Oui, 30.

LA COMMISSAIRE :

310 Là, la difficulté, que Monsieur le président, je crois, vous vouliez aller c'est, notre problématique c'est quelle sorte de norme ils ont en Mongolie versus quelle sorte de norme on aurait ici?

LE PRÉSIDENT :

315 Voilà. Est-ce que ça se compare?

LA COMMISSAIRE :

320 Puis l'autre affaire aussi, c'est là que c'est bien important c'est : une mine de terres rares, il n'y en a pas deux pareilles.

Mme DENISE LEBEL :

Bien, c'est ça.

325 **LA COMMISSAIRE :**

Alors, la leur c'est quoi? Puis au Québec, ça serait quoi? Pas ici en particulier, au Québec, ça serait quoi, des mines de terres rares? C'est ça qu'il faudrait se demander.

330 **Mme DENISE LEBEL :**

Oui, mais la poussière, ça, tu ne peux pas empêcher ça. Mais qu'ils font qu'est-ce qu'ils ont à faire, tu ne pourras pas l'empêcher de la respirer cette poussière-là.

335 **LA COMMISSAIRE :**

Vous avez raison, Madame. La poussière c'est une chose, puis si on travaille en général. Mettons, on prend une mine en général, pas de terres rares.

340 **Mme DENISE LEBEL :**

Oui?

LA COMMISSAIRE :

345

Il y a de la poussière aussi. S'il y en avait, admettons, une quantité qu'on dit naturelle de radioactivité dans une poussière naturelle, bien pas une poussière naturelle, une poussière de mine, admettons une mine de cobalt ou une mine de cuivre dans la région, comment on ferait pour gérer ça? Comment vous voudriez que ça soit géré? Il y a une certaine quantité toute petite d'uranium associé à une mine de cuivre, comment vous voudriez que ça soit géré?

350

Mme DENISE LEBEL :

Oui, mais quand on sait qu'il y a de la radioactivité, c'est là que ça ne devrait pas exister.

355

LE PRÉSIDENT :

Ça existe présentement.

360

Mme DENISE LEBEL :

Oui, oui, je le sais que ça existe.

365 **LE PRÉSIDENT :**

Dans les mines d'or et de cuivre, il y a, il peut, dans certains cas, y avoir des radionucléides et est-ce que ça a provoqué un problème dans la région historiquement?

370 **Mme DENISE LEBEL :**

Ah, bien là, je n'ai pas toute l'information là-dessus.

375 **LE PRÉSIDENT :**

Et voilà. Mais c'est ça la question. Et dans les terres rares, il peut y avoir des niveaux très variables. Il peut y avoir des niveaux très bas comme il peut y avoir des niveaux qui pourraient être plus élevés. Où est-ce que vous mettez la frontière? Est-ce que vous voudriez qu'on ferme les mines de cuivre ou d'or s'il y a quelques radionucléides?

380 **Mme DENISE LEBEL :**

Bien, c'est parce que l'uranium c'est pire que les autres mines. C'est ça qui est la différence.

385 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, mais il y en a dans les mines ordinaires.

390 **Mme DENISE LEBEL :**

Ah, il y en a plus? Il y en a aussi?

395 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

400 **LA COMMISSAIRE :**

Il pourrait, on ne le sait pas.

LE PRÉSIDENT :

Il pourrait.

405 **Mme DENISE LEBEL :**

Ah, il pourrait. Bon.

LE PRÉSIDENT :

410

C'est parce que ça dépend du lieu et du sol, puis ça varie d'un endroit à l'autre. Mais c'est un fait scientifique démontré que dans des mines conventionnelles, quand ils l'extraient, il peut y avoir des radionucléides à des taux variables et, pour l'instant, ça n'est règlementé que si l'opérateur exploite l'uranium. S'il ne l'exploite pas, il le laisse là tout simplement.

415

Mme DENISE LEBEL :

Bien oui, mais c'est toxique quand même, là.

420 **LE PRÉSIDENT :**

Oui. Mais ça, c'est peut-être vrai. Mais la question c'est que peut-être que ça s'est produit dans la région puis que personne ne le sait puis ça n'a pas posé de problème majeur.

425 **Mme DENISE LEBEL :**

Qu'est-ce que le docteur dit? Le docteur qui nous a parlé, Gordon Edwards, lui, il dit que s'ils sont pour venir chercher l'uranium, ils devraient prendre les autres produits avec, parce que c'est plus toxique que l'uranium lui-même. C'est pour ça qu'il faudrait qu'ils prennent tout, là. Ils ne sont pas pour nous laisser ça puis que nous autres on va être pris avec ça pour des milliers d'années, ça ne se peut pas, là.

430

LE PRÉSIDENT :

435 Donc, vous voudriez qu'ils nettoient tous ces produits-là avant de les entreposer?

Mme DENISE LEBEL :

De les prendre, s'il est pour venir en chercher, là.

440

LE PRÉSIDENT :

Avant d'entreposer les résidus, pour ne pas qu'il en reste. Pour ne pas qu'il en reste dans les résidus.

445

Mme DENISE LEBEL :

C'est ça, il faudrait qu'ils amèneraient tous ces...

450

LE PRÉSIDENT :

Ça, je comprends votre point de vue.

Mme DENISE LEBEL :

455

C'est ça qui est notre droit, il me semble.

LE PRÉSIDENT :

460

O.K.

LA COMMISSAIRE :

Oui, on va y aller d'une autre façon. On comprend très bien la préoccupation. La présence de produits radioactifs, d'après ce que vous nous dites, ce que vous avez vu, il y a des évidences qu'à certaines concentrations, ça peut avoir des impacts, puis on ne veut pas rentrer dans les terres rares, on va rester dans le domaine de l'uranium.

465

Maintenant, il y a des régions qui ont fait des moratoires puis ils ont demandé des avis d'experts pour savoir : c'est quoi la quantité qu'on considère qu'il n'y aura pas d'effet sur la santé ou qu'il n'y aura pas d'effet grave sur l'environnement? Puis là, ils ont calculé ça puis ils ont dit, bon ça a donné telle valeur.

470

Nous autres, on ne veut pas rentrer dans un débat de chiffres puis on ne veut pas vous coincer avec des débats de chiffres. Ce qu'on essaie de voir, c'est quel genre d'expert ça prendrait pour arriver à trouver la meilleure manière de dire, la quantité petite, petite, petite qui n'est pas une mine d'uranium, mais qui est associée à un autre type de gisement, laquelle est acceptable? Comment on fait pour évaluer ça? Quel genre d'expert vous aimeriez entendre sur ces questions-là?

475

480

Parce que là, vous parlez d'un expert, il y en a un en santé publique, il y en a en sciences de la géologie, il y en a dans différents domaines; s'il y avait un panel d'experts indépendants, est-ce que ça serait quelque chose qui pourrait vous rassurer en disant : ils nous ont dit, là, puis ils sont indépendants; ils sont ni dans l'industrie, ni au gouvernement?

485

Mme DENISE LEBEL :

Puis même si ce n'est pas la poussière, c'est l'acide elle-même.

490

LA COMMISSAIRE :

O.K. Là, ce n'est plus la radioactivité.

495

Mme DENISE LEBEL :

S'ils sont pour l'envoyer dans l'eau, c'est dans l'environnement, là. C'est quelque chose. Puis à part de ça, moi, mon frère, il travaille dans les aquariums, puis il dit que tu ne peux pas neutraliser l'acide qui est... voyons, le calcaire qui serait sale. Puis là, ça, ce *stuff*-là, il est boueux, là. Comment qu'ils vont faire, puis comment qu'on peut « truster » qu'ils vont faire la bonne chose? Comment qu'on peut être certain que ça va être fait d'une façon sécuritaire? C'est ça, là. Ce n'est pas...

500

LA COMMISSAIRE :

Vous nous amenez à un autre endroit, c'est intéressant. Admettons qu'il y aurait un projet de développement minier, pas nécessairement uranifère, mais un développement minier, ça serait quoi le processus qui vous rassurerait de participer au développement de tout ça pour que vous disiez : bien, on l'a vu comment ils le font, puis on est rassuré de comment ils le font. Est-ce que c'est possible, ça? Comme par exemple la question des comités de suivi?

505

510

Mme DENISE LEBEL :

Bien, pas s'ils sont pour le faire comme ils ont dit qu'ils étaient pour le faire. Tant qu'à moi, là, ça ne se fait pas.

515

LA COMMISSAIRE :

Donc, ça serait quoi la manière que vous aimeriez que ça se fasse?

520

Mme DENISE LEBEL :

525 Bien, il faudrait qu'ils amènent leurs produits chimiques avec eux autres puis qu'ils ne nous laissent rien de ça, là. La radioactivité puis le... mais que ça se produise en... comment tu appelles ça, donc? En radium? Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

530 Pas de radium, pas de thorium, pas d'uranium, c'est ça que vous voulez dire?

Mme DENISE LEBEL :

C'est ça, c'est ça, parce que c'est les produits les plus dangereux.

535 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

Mme DENISE LEBEL :

540 Puis à part de ça, à Navajo, où est-ce qu'il y a eu une mine d'uranium qu'ils ont abandonné, leurs puits sont tous contaminés puis là, il faut qu'ils rentrent des camions-citernes à chaque semaine pour avoir de l'eau. C'est-tu ça que ça va venir à nous autres aussi?

545 **LE PRÉSIDENT :**

550 Bien, il faut quand même faire attention quand on parle de ça. Parce que ce qui a été fait dans les années 50-60 alors qu'il n'y avait aucune norme environnementale puis aucun règlement dans ces domaines-là, ça a donné des résultats qui sont catastrophiques, tout le monde en convient. Mais ce n'est pas la même chose aujourd'hui, il y a quand même une différence, là. Il faut mettre des nuances.

Mme DENISE LEBEL :

555 Oui, O.K., mais ils veulent mettre ça dans les tailings pond, dans le bassin des résidus.

LE PRÉSIDENT :

560 Attention, c'est un autre fait que vous avez mentionné, mais aujourd'hui, je peux vous dire que nous, en audience, en enquête, il a été établi que présentement, des bassins à résidus, dans

565 le domaine de l'uranium, il n'y en a aucun qui est autorisé. Les compagnies ne fonctionnent plus avec cette technique-là. Les mines ordinaires, oui. Mais pas les mines d'uranium. Ils ont d'autres techniques pour stocker les résidus. Alors, ce n'est pas avec des bassins et des digues qui peuvent céder. Aujourd'hui, ils ont d'autres techniques qui sont, pour justement neutraliser la possibilité d'un bris. Ça, c'est une question de fait.

LA COMMISSAIRE :

570 En fait, c'est difficile parce que, malheureusement, notre travail ce n'est pas de commencer à expliquer puis on ne veut pas obstiner ce que vous dites, on entend puis on comprend ce que vous dites, ça, c'est clair qu'on comprend. C'est sûr que dans l'autre partie, on a entendu des présentations, on a entendu des choses, puis là il y a des gens qui nous disent : bien, ce n'est plus comme ça aujourd'hui. Ça va être notre travail ça, de faire...

575 **LE PRÉSIDENT :**

De tout mettre ça ensemble.

LA COMMISSAIRE :

580 De tout mettre ça ensemble, mais quand même de dire ce que vous venez de nous dire que vous restez quand même préoccupés. Vous n'avez pas confiance que ça ne pourra pas casser, vous n'avez pas confiance que ça ne pourra pas tomber dans la rivière ou tomber dans le lac, ça on l'entend.

585 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous craignez la contamination des eaux, vous craignez les poussières, ça on les entend ces préoccupations-là.

590 **LA COMMISSAIRE :**

595 On l'entend. Ce qu'on essaie de vous dire c'est comment voudriez-vous que ça se fasse pour que ça enlève de votre inquiétude? Là, vous nous l'avez dit, vous nous avez dit : bien, on voudrait qu'il y ait moins de résidus, aucun radioactif dans les résidus.

Mme DENISE LEBEL :

600 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Ça, c'est clair.

605 **LA COMMISSAIRE :**

Puis pas de produits chimiques dans les rivières. Est-ce que j'ai bien entendu?

610 **Mme DENISE LEBEL :**

Exact. Même dans les bassins de résidus secs.

LA COMMISSAIRE :

615 Oui?

Mme DENISE LEBEL :

620 Le docteur expliquait que, mais qu'il vente, ça va se ramasser, ça, puis ça va aller loin puis c'est ça qui va avoir des retombées radioactives.

LA COMMISSAIRE :

625 C'est ça. Donc vous nous dites : on est inquiet des poussières, on aimerait qu'il y ait des techniques qui empêchent les poussières de s'en aller sur... alors, on entend, on a bien entendu.

LE PRÉSIDENT :

630 Ça, c'est clair.

Mme DENISE LEBEL :

C'est ça. En tout cas...

635 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Bien écoutez, il nous reste à vous remercier de votre intervention. Vos préoccupations sont très claires puis sont bien notées, soyez-en certaine. Oui.

640

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD

LE PRÉSIDENT :

645 Alors j'appellerais un deuxième intervenant, madame Monique Raymond et monsieur Serge Labranche. Ils ne sont pas ici? Bon, alors on va passer par-dessus le mémoire numéro 6. D'accord. Alors, on passerait au troisième mémoire, qui est celui de madame Marie-Thérèse Liard et monsieur Marcel Liard. Sont-ils ici? Oui? Bon, bravo.

650 **Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :**

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

655 Bonjour, Madame.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

660 Merci d'être à Kipawa, de venir nous voir.

LE PRÉSIDENT :

665 Ça nous a fait plaisir.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

De la grande visite.

670 **LE PRÉSIDENT :**

C'est tellement beau comme région.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

675 Vous avez la chance de voir notre beau lac.

LE PRÉSIDENT :

680 Oui, qui est absolument extraordinaire, vous avez raison.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Bon, Denise, elle a pas mal couvert, c'est semblable à ce que j'ai à dire, mon mari, je pense qu'il est gêné.

685

LE PRÉSIDENT :

Allez-y pour deux.

690

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

O.K. Ça fait que mon nom est Marie-Thérèse Liard, ça fait que nous sommes vraiment inquiets et nous nous posons sérieusement la question suivante : pourquoi le gouvernement voudrait-il prendre le risque d'avoir des mines de terres rares au Québec sans connaître les résultats que cela peut donner? On parle ici d'utiliser de l'uranium, du thorium, du plutonium, et cetera, des matériaux qui sont très nocifs pour la santé. Est-ce que c'est l'argent qui parle au coût de nos vies?

695

Nous croyons sincèrement qu'une mine à ciel ouvert sera très dangereuse pour le beau lac Kipawa que nous appelons d'ailleurs, notre perle rare. La radiation qui va être assise sur les bassins de résidus secs à ciel ouvert tournera en poussière et causera le cancer, et ça, tout simplement en respirant.

700

Dans notre région, nous avons déjà eu quelques tremblements de terre, c'est juste une question de temps avant qu'un autre se reproduise et qu'arrivera-t-il à ces bassins de résidus? Pouvons-nous vraiment nous permettre de prendre une telle chance? On a mentionné qu'il y aura au moins dix gros camions pleins de toxiques qui voyageront sur nos chemins chaque jour. C'est beaucoup, ça. Encore plus dangereux et même irréversible en cas de dégât.

705

Notre eau potable, combien de temps aurons-nous de l'eau potable si ce projet de mine débute? Le lac Kipawa se jette dans la rivière Ottawa et celle-ci dans le fleuve Saint-Laurent. On parle ici de grandes pertes en cas de dégât irréversible. Le gouvernement est-il vraiment prêt à tout sacrifier cette eau potable au nom de l'économie?

710

N'oublions pas que cela va affecter la faune et surtout notre santé, en un mot, notre environnement. Le BAPE est là pour protéger l'environnement et croyez-nous, lorsqu'on vous dit que nous avons vraiment besoin de votre appui, nous vous supplions de nous aider. Dites-nous ce qu'il faut faire pour arrêter ce désastre qui pourrait survenir à la suite d'une exploitation de mine de terres rares. Aidez-nous, s'il vous plait.

715

720

725 Nous sommes des grands-parents et nous voulons laisser à nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants un environnement sain, tout comme nos ancêtres nous ont laissé. Nous espérons profondément que vous pourrez nous aider. On ne vous demande pas de nous donner la lune, on vous demande tout simplement de nous aider afin que notre environnement demeure sain. Mettez-vous à notre place, voudriez vous une exploitation de mine de terres rares dans votre cour? Merci de votre attention.

730 J'ai une lettre du docteur Gordon Edwards que j'ai traduit en français, je ne sais pas si j'ai le droit de la lire? Je l'ai juste traduite en français.

LE PRÉSIDENT :

735 Ce que je vous suggèrerais, c'est tout simplement de la déposer, parce que ça n'est pas votre mémoire.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Ah, O.K. Ça fait que je vais la déposer, c'est tout.

740 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pouvez la déposer à l'arrière de la salle.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

745 O.K. C'est beau.

LE PRÉSIDENT :

750 Oui. Et ça sera joint à votre mémoire, ça vous va?

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Oui, c'est beau.

755 **LE PRÉSIDENT :**

760 Moi aussi, je note votre inquiétude comme celle de l'intervenante précédente, et je voudrais comprendre une chose : les mines actuelles qu'on trouve dans la région du Témiscamingue, de l'Abitibi-Témiscamingue, il y en a?

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Oui.

765 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous avez été, dans le passé – quelles inquiétudes elles ont suscitées chez vous?

770 **Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :**

Bien, qu'est-ce qui nous inquiète vraiment, c'est qu'il n'y en a pas de mine de terres rares au Canada.

775 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, je comprends.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

780

Mais les autres dans l'Abitibi puis tout ça, nous autres, on n'est pas habitué dans ce coin-là.

LE PRÉSIDENT :

785

Ce n'est pas autour d'ici, vous me dites.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

790

Non, non, non. Bien, c'est ça, là.

LE PRÉSIDENT :

C'est plus loin.

795

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Ça fait qu'on ne connaît pas les...

800

LE PRÉSIDENT :

805 O.K. Mais pour ce que vous en savez, qu'est-ce que vous voyez qu'ils ont eu comme problèmes historiquement? Est-ce qu'il y a eu des problèmes? Par exemple, vous avez mentionné des tremblements de terre. Est-ce que vous avez entendu parler qu'au Témiscamingue ou en Abitibi, qu'il y a eu des digues qui ont cédé pour des questions de tremblement de terre? Votre crainte repose sur quoi?

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

810 Non, je ne serais pas au courant, je m'excuse. Pantoute, du tout. Je sais que Malartic, il y a bien des affaires qu'ils ne sont pas d'accord, que le monde, ils ont bien des plaintes. Ça fait que... puis on passe de temps en temps. Mon gars demeure à Val-d'Or, mais nous autres, on ne connaît pas vraiment les démarches de ces mines-là.

815

LA COMMISSAIRE :

En fait, la question c'est qu'on se demandait, puis vous allez nous aider, dans la région du Témiscamingue comme tel, dans la région immédiate, des mines, il n'y en a pas?

820

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Non, non.

825

LA COMMISSAIRE :

D'accord. Si un projet arrivait demain matin, un promoteur arrivait puis essayait d'impliquer la communauté dans un projet, mettons, d'une mine de cuivre, est-ce que c'est la radioactivité qui vous préoccupe? Si c'était une mine qui n'aurait aucune radioactivité dedans, aucune, est-ce qu'une mine, on pourrait avoir un projet comme ça dans la région?

830

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

835 Mais là, on a pris des démarches pour essayer d'apprendre un peu c'est quoi que ça amenait des mines de terres rares, puis c'est de l'uranium, puis qu'est-ce qui peut être pire aussi, c'est le restant, le thorium.

LA COMMISSAIRE :

840

On comprend, on entend bien.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Oui, oui.

845 **LA COMMISSAIRE :**

Ce qu'on essaie de faire, ce que nous on a besoin de comprendre, comme commission, c'est la problématique de la présence d'un déchet que les mémoires nous ont dit toxiques à long terme, mais si c'était une mine où il n'y en a pas de déchet radioactif, aucun, là. Pas de mine de terres rares, aucune radioactivité.

850

LE PRÉSIDENT :

Comment vous réagiriez?

855

LA COMMISSAIRE :

Est-ce que ça serait intéressant pour la région d'avoir une mine de cuivre qui n'aurait pas de déchet radioactif? Est-ce que c'est quelque chose que la région pourrait accepter?

860

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

Bien, si ce n'est pas pour gaspiller l'environnement puis notre eau potable, puis le gibier, c'est une différente histoire, là. Mais qu'est-ce qu'on peut c'est tout de gaspiller notre beau lac et puis l'environnement puis notre santé. Si on est pour respirer ça, on est proche, nous autres, on demeure ici sur le lac Kipawa. Il va falloir déménager, là. C'est de ça qu'on parle. On parle de déménager.

865

LA COMMISSAIRE :

870

C'est ça. Ça va.

LE PRÉSIDENT :

875

Donc, une mine ordinaire qui serait bien gérée, ça, ça vous semblerait plus acceptable qu'une mine d'uranium ou de terres rares.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

880

Bien, on prendrait les informations là-dessus comme qu'on a fait pour les terres rares.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. D'accord, je comprends. O.K.

885 **Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :**

C'est beau?

LE PRÉSIDENT :

890 Oui, là, je comprends votre point de vue.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

895 O.K.

LE PRÉSIDENT :

900 Alors, je vous remercie.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

O.K. Ça, je donne ça en arrière?

905 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, s'il vous plaît, à madame LeBlanc.

Mme MARIE-THÉRÈSE LIARD :

910 O.K. C'est beau.

915 _____
M. RONALD LABEL

LE PRÉSIDENT :

920 Alors j'appellerais, un dernier intervenant avant la pause, monsieur Ronald Label. Bonjour Monsieur Label.

M. RONALD LABEL :

Bonjour.

925 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pouvez peut-être le rapprocher pour avoir une meilleure prise de son. Merci.

M. RONALD LABEL :

930

Je suis un résident de Kipawa. Le site minier proposé pour la terre rare est situé près du lac Brandon et la rivière Kipawa. Ce lac et cette rivière et la plupart des petits lacs et rivières là-haut se déversent dans le lac Kipawa. Je ne peux pas m'imaginer de polluer un si bel environnement et de l'eau propre et fraîche comme ici.

935

J'ai quelques raisons pourquoi je suis opposé à l'exploitation minière dans ce domaine. Mine à ciel ouvert, le dynamitage et le broyage de ce minerai va faire une poussière radioactive qui sera poussée pour des miles avec le vent. Cette poussière peut causer le cancer, nocif pour les humains, la faune et les poissons. Des milliers de litres d'acide et d'eau seront utilisés dans l'extraction et le traitement de la terre rare. Ils ont dit, en moyenne, quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de l'eau sera recyclée à l'usine comme de l'eau de traitement. L'eau sera analysée, traitée et relâchée dans l'environnement. Rejet d'effluents.

940

Une question à nous poser : est-ce que l'eau va être traitée correctement avant qu'ils la relâchent et qui va contrôler ça? Aussi, n'oubliez pas le quinze pour cent (15 %) d'eau qui ne sera pas récupérée, cela fait beaucoup d'eau non traitée, perdue dans l'environnement pendant quinze ans.

945

Bassins de résidus secs sans doublure. Un expert a dit dans une réunion précédente que les éléments radioactifs qu'ils laisseront derrière sont les plus dangereux, uranium, thorium puis radium. Ces éléments produisent du gaz radon; juste assis là en décomposition avec le temps et va durer pendant des milliers d'années. Ces bassins de résidus ne seront pas couverts. La pluie l'été et quand les trois ou quatre péniches qui fondront au printemps, ces déchets radioactifs pourraient finalement atteindre notre nappe phréatique, polluant les lacs, les rivières et la contamination des puits.

950

955

J'ai lu un rapport que certaines compagnies minières ont eu beaucoup d'avis d'infraction et n'ont pas payé leurs amendes ou, tout simplement, ils laissent des gros dégâts derrière. Pourquoi seraient-ils différents ici?

960

Exploiter des terres rares ou de l'uranium sans accident, déversement ou poussière, ce n'est pas possible. Certaines personnes disent que nous serons des *guinea pigs* parce que la terre rare n'a jamais été exploitée au Canada. Je dis : pourquoi prendre le risque, parce que nous savons déjà que d'autres pays l'ont exploité, ce genre de minerai, et ont montré qu'ils sont désastreux.

965

Ceux qui en tirent un revenu sont prêts à fermer les yeux sur la désolation et la destruction environnementale que cette mine laisse derrière, comme à peu près toutes les mines de terres rares dans le monde. Les seuls gagnants, dans cette affaire de mine, sont ceux qui habitent ailleurs et qui ont investi dans cette mine.

970

Ceux qui ont cru que cette mine allait apporter la richesse à plusieurs dans cette région devront changer d'idée. Ceux qui vendent l'environnement pour de l'argent le regrettent toujours, car cette activité apporte inévitablement avec elle beaucoup de destruction et de pollution envers l'air, la terre, l'eau et les forêts.

975

Les activités minières à grande échelle font autant fuir les bêtes que les humains qui ne peuvent plus respirer l'air ni boire l'eau dans leur région. Ainsi, l'homme doit réaliser au plus vite qu'il ne doit pas détruire ce par quoi il vit.

980

Je dis non à l'exploitation minière de terres rares et d'uranium au Québec. C'est tout.

LE PRÉSIDENT :

Votre position a le mérite d'être claire. J'ai envie de vous poser une question. Vous avez, vous dites que quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de l'eau sera recyclé, puis vous dites, bon, est-ce qu'elle va être vraiment traitée d'une part puis, d'autre part, vous dites qu'il y a quinze pour cent (15 %) qui va rester. Qu'est-ce qui va arriver avec ça?

985

M. RONALD LABEL :

Bien, c'est de l'eau mélangée avec de l'acide, puis ils vont la traiter, puis ils vont récupérer juste quatre-vingt-cinq pour cent (85 %). Pourquoi pas cent pour cent (100 %)?

990

LE PRÉSIDENT :

Oui, d'accord, je comprends votre préoccupation.

995

M. RONALD LABEL :

Il y a quinze pour cent (15 %) qui vont être perdus dans l'environnement.

1000

LE PRÉSIDENT :

C'est ça. La question c'est qu'on ne peut pas répondre à ça parce qu'on n'a pas les chiffres devant nous.

1005

M. RONALD LABEL :

Bien moi, je l'ai ici.

1010

LE PRÉSIDENT :

Non, non...

LA COMMISSAIRE :

1015

Ce qu'on veut dire c'est que comme on l'a expliqué...

M. RONALD LABEL :

1020

J'ai été à une réunion précédente.

LA COMMISSAIRE :

1025

Non, non, on ne met pas votre parole en doute, Monsieur. Ce qu'on disait tantôt en entrée de jeu c'est que, comme on ne parle pas d'un projet en particulier ni d'un projet de terres rares, puis il y aurait un procédé pour une mine d'uranium, alors il y aurait un procédé, là encore, on ne pourrait même pas rentrer dans... on vous entend, ce que vous dites, on ne le met pas en doute.

M. RONALD LABEL :

1030

O.K.

LA COMMISSAIRE :

1035

Donc, ce qu'on doit faire, nous, dans ce cas-là, c'est de dire : ce qui vous préoccupe c'est qu'est-ce qui arriverait à l'eau, c'est ce qu'on a entendu?

M. RONALD LABEL :

1040

C'est ça.

LA COMMISSAIRE :

1045 Qu'est-ce qui arrive à l'eau traitée, qu'est-ce que ça fait comme impact sur le milieu. Donc, ce que vous demandez à notre commission, c'est de faire un portrait bien clair de c'est quoi les impacts, si c'est une mine d'uranium, puis de se poser la question : est-ce que ce serait le même genre d'impact si c'était des terres rares? Parce que vous, vous nous demandez de prendre en considération des gisements de terres rares.

1050 Comme on vous expliquait tout à l'heure, on va avoir à réfléchir beaucoup, là, c'est quoi le seuil, parce qu'actuellement, en bas d'un certain seuil, ce n'est pas considéré comme de l'uranium, donc ce n'est pas dans notre mandat. Donc, on va avoir à réfléchir.

1055 Donc, ce qu'on entend chez vous c'est pourquoi polluer l'eau, pourquoi polluer l'air, jusqu'où ça va aller, puis comment ça va être dangereux sur notre santé. C'est ça que vous voulez que la commission fasse. Est-ce que c'est ça? Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous voulez que la commission fasse?

M. RONALD LABEL :

1060 Bien moi, je suis inquiet...

LA COMMISSAIRE :

1065 Par rapport à l'uranium?

M. RONALD LABEL :

Pour la radioactivité puis l'acide, ils usent beaucoup d'acide, right?

LA COMMISSAIRE :

1070 D'accord. Donc les procédés, vous voulez qu'on explique qu'est-ce que les procédés font, c'est quoi les impacts puis ça serait quoi la manière de les éviter; c'est ce que vous voulez que la commission réponde, c'est le genre de questions auxquelles vous voulez que la commission réponde, est-ce qu'on comprend bien?

M. RONALD LABEL :

1080 Oui.

LA COMMISSAIRE :

S'il y a d'autres choses, on vous entend, on vous écoute.

1085 **M. RONALD LEBEL :**

Je connais du monde qui ont eu des amendes pour avoir mis du sable dans le lac, du sable. Right? So, l'acide, là, c'est bien encore cent mille fois pire. Juste un gallon d'acide, ça serait trop. Ils vont en utiliser des mille de litres.

1090 **LA COMMISSAIRE :**

1095 Donc, ce que vous êtes en train de nous dire, c'est que la commission étudie la question, est-ce que c'est respecté quand il y a des règlements puis des normes? Est-ce qu'on les respecte? Qui les fait respecter, c'est ça que vous voulez qu'on réponde ici?

M. RONALD LEBEL :

1100 Bien, tant qu'à moi, je n'allouerais pas une once d'acide. Ils utilisent beaucoup d'acide quand ils font le forage, puis le traitement de terres rares ou d'uranium, whatever, qu'ils vont faire; une once d'acide c'est trop pour moi. Je ne donnerais pas un pourcentage que j'accepterais, parce que je ne l'accepte pas. C'est pour ça que je dis non aux mines d'uranium puis terres rares.

LE PRÉSIDENT :

1105 Et est-ce que ça couvre les mines ordinaires, parce qu'eux autres aussi ils ont souvent de l'acide?

M. RONALD LEBEL :

1110 Bien, eux autres aussi.

LE PRÉSIDENT :

1115 C'est ça que je voulais comprendre.

1120

M. RONALD LABEL :

1125 Bien, c'est parce qu'il y a beaucoup d'eau ici, là. J'ai mentionné, au commencement de ma lettre, les petits lacs, les petites rivières sont tous en haut du lac Kipawa, qui se déversent dans le lac Kipawa. Puis ça s'en vient chez nous, là.

LE PRÉSIDENT :

1130 Donc, c'est l'impact sur le bassin versant au complet qui vous intéresse.

M. RONALD LABEL :

Oui.

1135 **LE PRÉSIDENT :**

Ou qui vous inquiète.

M. RONALD LABEL :

1140 Il y a beaucoup d'eau alentour d'ici à polluer.

LE PRÉSIDENT :

1145 O.K. C'est précis. C'est clair.

M. RONALD LABEL :

O.K.?

1150 **LE PRÉSIDENT :**

1155 Oui. Alors, je vous remercie, Monsieur. Alors, si vous voulez bien, on va prendre une pause et puis on passera après au quatre autres intervenants qui sont enregistrés. Allons-y pour 15 minutes, ça vous va?

1160

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE
Mme COLETTE RAYMOND

LE PRÉSIDENT :

1165

Alors, je demanderais, est-ce que monsieur Cardoso est dans la salle? Est-ce que monsieur Cardoso, qui s'est inscrit, est dans la salle. Oui, Monsieur Pedro Cardoso, c'est l'intervenant qui a présenté notre mémoire numéro 7, pour l'instant donc, il n'est pas là. Parce que là, il y a des gens qu'on se demande, il y en a qui se sont désistés, il y en a qui sont là. Alors, on vérifie qui est là.

1170

Est-ce que Madame Chantale Tremblay pour le Conseil de ville de Ville-Marie, est-ce que madame Tremblay est ici?

LA COMMISSAIRE GOYER :

1175

Pas encore.

UNE PERSONNE DE LA SALLE :

1180

C'est sûr qu'elle va venir, par exemple.

LE PRÉSIDENT :

1185

Oui, on s'en doute, mais là, peut-être qu'elle n'est justement pas ici. C'est parce que j'essaie de vérifier qui, parmi les intervenants, sont présentement ici. Est-ce que madame Colette Raymond est dans la salle? Bon, bien, on va faire appel à vous, Madame. On va vous faire passer en priorité. Alors, bienvenue et bonjour.

Mme COLETTE RAYMOND :

1190

Bon, je pense que je vais faire ça en anglais, parce qu'il y a plusieurs personnes, moi je suis confortable dans les deux langages, alors je peux commencer en anglais.

LE PRÉSIDENT :

1195

Allez-y.

Mme COLETTE RAYMOND :

1200

Bon.

1205 First, I would like to say I come from a large family of 14, that's why I am very concerned about the kind of mining in this area. It is very dangerous and I care greatly about the wellbeing of my family. We are Algonquin descendants and my parents depended a lot on fishing and hunting to feed our big family. That is one of the reasons why the environment is so important to me.

As a matter of fact, all my family still fish and hunt in this area. They still feed their family that way. Lake Kipawa surrounding waters and environment are precious resources to this area. It depends a lot on wildlife preservation and the protection of its environment.

1210 Lake Kipawa is visited by thousands of people each year coming from long distances to profit from the excellent fishing, its beauty and serenity. It is to be noted that these are in danger of disappearing. That is one of the reasons we have to protect them. Our community fears that the uranium development withers our regions' image and tourist development which is fishing and hunting.

1215 As a matter of fact, all regions from Québec are concerned over this matter and we consider the risk that would be tied from this exploitation. Transportation and use of uranium, also environmental and social costs that would eventually be assumed by society.

1220 On August the 22nd, 2014, MRC gave Matamec its approval for rare earth mining in this area under the condition that the mine follows governmental regulation concerning protection of water and environment. This is the first mine of that sort in Canada; are there any regulations at this moment? I doubt it. What is discouraging is the fact that MRC gave their approval without waiting for the BAPE's study report. If only they would have made some research before their approval?

1225 This kind of mining is devastating, no wonder it is nowhere in Canada. It is too dangerous. Why put everybody's life in danger here in Temiscamingue? It will only create a handful of jobs. Why would we want to destroy our environment for a few jobs? If we allow this mine here in this region, no amount of money will be able to remove the radon that will be put in our land and water after they are done.

1230 People will get ill. Other countries are not interested in this kind of mining because of the danger. We do not want this kind of mine here either.

1235 In China, where there are these kinds of mines, the radioactivity measures are 32 times the norm. A whole village of 3,000 had to move away because of them being ill from radioactivity and toxics in the ground and water. Is the economy worth more than our wellbeing? We have to protect our environment for our future generation; let's start with our generation.

1240 I could say something in French too, but I don't know if I have used my 15 minutes?

Bon, O.K., merci. Le lac Kipawa ainsi que ses cours d'eau et ses environnements sont une ressource extrêmement précieuse. Sa valeur continue est dépendante de la préservation de la faune et de la protection de son écologie.

1245 Le lac Kipawa est fréquenté par des milliers d'individus. À chaque année, plusieurs voyagent de longues distances pour pouvoir profiter de sa pêche excellente, de sa beauté et de sa sérénité. Il est à noter que les écosystèmes naturels et vierges de celui-ci sont en voie de disparition, donc essayons de le conserver tel qu'il est.

1250 Nos communautés craignent que le développement de l'uranium puisse nuire à l'image de notre région et au développement touristique de la pêche et de la chasse. Et elles ont entièrement raison. D'ailleurs, toutes les régions du Québec sont concernées par cet enjeu lorsqu'on considère les risques reliés à l'exploitation, le transport et l'utilisation de l'uranium, en plus des coûts sociaux et environnementaux qui seraient éventuellement assumés par la société.

1255 Le 22 août dernier, la MRC a donné son appui au projet minier de terres rares à Matamec à la condition que ce projet respecte toutes les réglementations gouvernementales en vigueur, notamment à l'égard de la protection des ressources eaux et de l'environnement. Mais existe-t-il déjà au Canada des règlements gouvernementaux sur les mines de terres rares, puisque vous le savez, tout comme moi, qu'une telle mine serait une première au Canada.

1260 Pourquoi n'y a-t-il pas ailleurs au Canada ce genre de mine? C'est simple. C'est parce que c'est trop dangereux. Pourquoi exploiter de l'uranium si celui-ci représente un aussi grand danger? Les déchets radioactifs engendrés par les exploitations d'uranium produisent du radon lorsqu'ils se désintègrent. Ces déchets radioactifs, et cela pendant plus de mille ans, pourraient également atteindre notre eau souterraine dû au manque de doublure dans les bassins de résidus secs.

1265 L'exploitation de terres rares ne couvre pas le coût du désastre écologique. Ce qui est frappant, c'est que ce chiffre peut largement dépasser les bénéfices de l'extraction des terres rares. Advenant qu'une telle mine soit exploitée, aucune somme d'argent ne pourra enlever le radon qui se trouvera dans nos terres et dans notre eau par après. Les gens deviendront malades suite à cette exploitation qui ne créera qu'un tout petit peu d'emplois pour quelques années seulement.

1270 Dans plusieurs pays, ils ne veulent pas entendre parler de ce genre de mine en raison de la destruction de la terre et de l'eau. Pourquoi voudrions-nous faire autrement ici, au Canada, et en particulier au Québec? Pourquoi voudrions-nous prendre une telle chance.

1280

LE PRÉSIDENT :

1285 Je vous remercie. Je voudrais comprendre une chose : la MRC, quand elle a appuyé, vous dites le 22 août, quand elle a appuyé le projet à la condition que ça respecte les normes gouvernementales, est-ce qu'ils ont dit, est-ce qu'ils ont eu une... sur quelle base ont-ils pris cette décision, le savez-vous?

Mme COLETTE RAYMOND :

1290 Justement, ils n'ont pas été chercher, ils n'ont pas été voir c'est quoi les terres rares. S'ils avaient fait des recherches, ils verraient que les terres rares, ce n'est pas bon d'avoir ça dans notre région, parce que ça détruit tout. Ça cause la radiation, ensuite ça va mettre des toxiques. On ne peut pas passer à côté. Quand vous dites des mines, il n'y a pas de mines qui sont safe. Il y a, je ne sais pas comment on dit ça en français, mais il n'y en a pas. Ça n'existe pas des mines qui sont correctes. Ils font toutes de la destruction.

1295

LE PRÉSIDENT :

1300 Vous parlez de mines en général?

Mme COLETTE RAYMOND :

Oui, en général.

LE PRÉSIDENT :

1305 Qu'il s'agisse du cuivre, de diamants ou quoi que ce soit.

Mme COLETTE RAYMOND :

1310 Oui, oui. Est-ce que vous en connaissez, vous, une mine qui est correcte?

LE PRÉSIDENT :

1315 Non, non, je vous pose la question pour le savoir.

Mme COLETTE RAYMOND :

1320 Parce que j'aimerais savoir laquelle, puis c'est celle-là qu'on veut ici, là.

LE PRÉSIDENT :

1325 Ça se déplace difficilement. On peut quand même dire ça. Quand vous dites que ça va susciter peu d'emplois, les organisations économiques de la région, les Chambres de commerce et tout, est-ce que autres sont opposées aux projets miniers en général? Ne parlons pas des terres rares, les projets miniers, est-ce que vous avez entendu des choses là-dessus? Est-ce qu'ils ont réagi? Ils ne sont pas ici, alors c'est pour ça que je vous le demande.

Mme COLETTE RAYMOND :

1330 O.K. Bien, j'espère qu'ils ne sont pas d'accord d'avoir des mines ici. Parce que nous autres, là, on a une compagnie de bois, bien de papier, et puis déjà on a plein de pollution. On n'en a pas besoin de plus. On en a comme plein notre chapeau, O.K.? Alors, après ça, moi, je viens d'une place qu'il y en avait une, mine. Peut-être qu'eux autres, ils n'étaient pas proches d'une mine, mais moi j'étais proche d'une mine quand je restais à Sudbury. C'est une mine de nickel, O.K.? Là, je pourrais vous donner deux, trois pages de problèmes de santé que j'ai, alors vous pensez que les mines sont correctes? Je ne pense pas, moi.

1340 Et puis, à part de ça, la mine de Sudbury, il y a comme de l'arsenic dans la terre. Ensuite, ils envoient de la pollution tout partout, ils ont mis des gros sacs, mais ils font juste l'envoyer plus loin, la pollution. Alors, ça vient jusqu'ici. Il y en a même dans le lac Témiscamingue de l'arsenic qui vient de Sudbury. Ça aussi, vous voulez en entendre parler des mines, moi, je peux vous dire plein. Puis à part de ça, à Sudbury, il n'y a même pas d'arbre. Il a fallu qu'ils mettent de l'herbe parce que ça détruit tout. Les mines, ça détruit. Alors, ce que j'aimerais que vous fassiez, c'est que vous nous aidiez à... excusez, je commence à... c'est on n'en veut pas de mine.

1350 Il n'y a presque pas de monde ici. Savez-vous pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas informés. Moi, je suis informée, puis ma parenté, c'est probablement toutes les personnes dans la *crowd* ici, là. Bien nous autres on est informés, puis on veut que vous nous aidiez. Puis si vous avez un cœur, vous allez nous aider.

LA COMMISSAIRE :

1355 On comprend. En fait, ce qu'on doit faire, comme commission, après vous avoir entendus, c'est de traduire ce que vous nous avez dit en questions puis trouver des réponses. C'est sûr qu'on n'est pas ici pour parler de toutes les sortes de mines; notre mandat, le ministre nous a dit : vous devez regarder les mines d'uranium.

1360 Mais c'est clair que toutes les entreprises minières nous disent : une mine d'uranium c'est une mine comme les autres avec ça en plus. Ça fait que c'est évident qu'on va regarder des

questions comme celles que vous nous soulevez. Vous nous dites : on ne veut pas de mine d'uranium, parce que ça peut faire des problèmes de santé, ça peut faire des problèmes sur notre environnement, ça peut jouer.

1365 Là, j'essaie de traduire ce que vous venez de nous dire. Vous nous dites : ça risque de faire des problèmes sur la santé, on a peut-être aussi des problèmes sur le tourisme, donc vous nous demandez de regarder pas juste la question santé et eau, mais qu'est-ce que ça peut avoir comme impacts. Bon, les impacts sur l'emploi, mais aussi les impacts que ça pourrait avoir... c'est comme ça qu'on traduit vos préoccupations, puis après ça, on tente d'y répondre dans notre mémoire, 1370 dans notre rapport avec nos analystes, on va prendre vos questions en considération.

1375 Maintenant, on ne peut pas répondre à vos questions puis on ne peut pas vous dire – ce n'est pas une question qu'on a du cœur ou qu'on n'en a pas, ce n'est pas parce qu'on ne comprend pas, mais on ne peut pas vous répondre ici. Notre travail, ça va être de répondre dans notre rapport.

Mme COLETTE RAYMOND :

1380 Mais comme je vous le dis, les mines de terres rares, regarde, ça va juste détruire ici, là. Il ne fait pas qu'on passe à côté de ça, là. Regarde, on a, nous autres, toute l'information. Regarde, la mine, c'était proche d'un village, tout le village était malade, il a fallu que tout le village déménage. Ça avait juste besoin d'entrer les terres rares en Chine. Ça n'a pas besoin... Puis là, le monde dise : « Ah, bien là, regarde, là. Ici, il va y avoir des règlements. » Ils ne suivent pas les règlements, les mines ne les suivent pas les règlements. Ils vont payer les « fines », et puis ils font 1385 beaucoup d'argent. Eux autres, ils rient de nous autres, après ça, ils vont dire : oups, on ne le savait pas que c'était pour détruire votre environnement, vous autres, là.

LE PRÉSIDENT :

1390 Là, vous touchez une question qui m'intéresse. Vous semblez dire – en tout cas, corrigez-moi au besoin –, mais vous citez l'exemple de la Chine où, vous dites : on dépasse de trente-trois (33) fois, les normes, c'est ce que vous nous avez dit tantôt.

Mme COLETTE RAYMOND :

1395 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1400 Bon. Un, avez-vous l'impression qu'on a les mêmes normes qu'en Chine?

Mme COLETTE RAYMOND :

1405 Bien oui. Nous autres, on ne sera pas différents, là. Ça, c'est certain. Moi, je le sais comment qu'ils suivent les régulations. Ici, on reste dans une ville, puis ils ne les suivent pas, les régulations. Alors, pourquoi que vous pensez que vos terres rares vont suivre les régulations? Nous autres, on va être les personnes qui vont payer tout à l'heure pour réparer tout ce qu'ils vont faire les...

LE PRÉSIDENT :

1410 Mais qui ne suit pas les règlements?

Mme COLETTE RAYMOND :

1415 Bien, les mines, ils ne les suivent pas les régulations. Ils payent des amendes *steady*. Ils ne les suivent pas les régulations. Alors, si on pense que ces mines de terres là vont suivre les régulations, là? Bien là, écoutez, on n'est pas nés d'hier, là.

LA COMMISSAIRE :

1420 En fait, on ne peut pas parler des mines de terres rares ni des mines d'uranium, ce que vous nous dites, ce qu'on entend de ce que vous nous dites c'est que vous êtes très préoccupée comme Communauté à la capacité de faire respecter les règles qu'on aurait.

Mme COLETTE RAYMOND :

1425 Justement. Justement.

LA COMMISSAIRE :

1430 C'est ce que j'entends.

Mme COLETTE RAYMOND :

1435 Oui.

LA COMMISSAIRE :

Maintenant, il va falloir qu'on explique aussi quelle règle il y aurait puis si elles sont différentes du reste du monde. Parce que je pense que vous avez mis le doigt sur quelque chose

1440 de bien intéressant tout à l'heure, bien tout est intéressant depuis qu'on est arrivé, on entend beaucoup de choses, mais vous nous avez dit : les gens ne sont pas informés.

Mme COLETTE RAYMOND :

1445 Ils ne sont pas informés. Pourquoi vous pensez qu'il n'y a pas personne ici, là?

LA COMMISSAIRE :

1450 Mais à votre avis, c'est quelque chose que moi je trouve bien important pour l'ensemble des commissions du BAPE, pas juste celle-ci. Comment on fait pour donner de l'information aux populations puis que ça soit de l'information indépendante? Parce que c'est ça notre problème. Les gens veulent avoir de l'information, mais où est-ce qu'il fait qu'ils la prennent?

1455 Comment vous voudriez être informée puis que ça soit quelque chose qui soit neutre? Quand les promoteurs disent quelque chose, souvent on dit : ah bien, c'est le promoteur. Si c'est le gouvernement, on dit : ah bien, c'est le gouvernement. Quel genre d'expert il faudrait amener à la population pour que la population se sente bien informée? Comment vous voyez ça?

Mme COLETTE RAYMOND :

1460 Je pense que c'est juste être ami avec moi sur Facebook. Je vais vous donner toute l'information que vous avez besoin. Non, mais vraiment, Facebook c'est comme une bonne forme de communication. Il faut que j'aie un petit peu d'humour, je suis un petit peu *upset*, mais regarde, c'est juste que les terres rares, ce n'est vraiment pas bon pour notre communauté.

1465 On n'a pas besoin de ça. Regarde, il y a 600 personnes, je crois, qui travaillent pour Tembec, peut-être plus, puis regarde on n'a pas besoin. Le peu d'ouvrage que ça va causer ici, ça ne vaut pas la peine qu'ils détruisent tout ce qu'on a de beau ici, comme notre eau, notre air, tout ce qui est beau ici, là, regarde, ils vont le détruire.

1470 Fais juste regarder la planète. Ils sont après détruire tout, là. Je pense que dans le Canada, il y a deux millions de lacs, puis si je ne me trompe pas, il y en a cent seize (116) de protégés. Cent seize (116) lacs de protégés. Même, je crois que dernièrement, sur les *news*, ils ont dit qu'il ya seize (16) lacs qui vont être utilisés comme pour mettre les déchets, il n'y en aura même pas de
1475 tailings ponds, ils vont user les lacs, ils vont aller... pourquoi avoir des tailings ponds, ça va *lander* dans les lacs anyway's.

1480

Justement, là, j'ai une place qu'ils disent, justement, c'est sur les *news*, je pense que c'est les CBC news, je vais le trouver ici. Ils disent qu'il y a seize lacs canadiens, bien regarde, je l'ai anglais :

1485

CBC News – “They mentioned that 16 Canadian lakes are slated to be officially classified as toxic dumps for the first mines. These include fishing lakes in British Columbia, Newfoundland to serve as pond for toxic mine tailings. Nearly one billion gallons of toxic water spilled.”

Tu sais, je veux dire? Là, pourquoi mettre des tailings ponds, on sait où ça va aller, ça va aller dans nos lacs. Là, il y a des *shortcuts* là, *I guess*.

1490

LE PRÉSIDENT :

Une dernière question, vous craignez beaucoup que si une mine de terres rares s'installe dans la région ou une mine d'uranium, que ça ait un impact sur le tourisme parce que vous dites que les eaux du lac Kipawa ultimement vont être affectées et donc, les rendements de pêche vont être affectés puis le monde qui s'intéresse à ça vont évidemment être moins intéressés.

1495

Mme COLETTE RAYMOND :

Bien oui.

1500

LE PRÉSIDENT :

Ça, votre point de vue est clair. Mais vous nous dites, en même temps, on a déjà beaucoup de pollution, dans la région, qui est causée par la papetière, c'est ce que vous avez précisé.

1505

Mme COLETTE RAYMOND :

Oui.

1510

LE PRÉSIDENT :

Mais ça n'a pas empêché jusqu'à présent...

1515

Mme COLETTE RAYMOND :

Oui, mais il y a encore de la peau sur le poisson. Mais tout à l'heure, il n'y en aura plus. Là, il y a encore de la peau, le monde en mange, puis là, ils prennent un risque, là, *I guess*. Tout à

l'heure, il n'y en aura plus de peau, ça fait que là, écoute... Non, mais pour en venir à mon point, Monsieur Francoeur...

1520 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends votre point de vue.

1525 **LA COMMISSAIRE :**

Non, non c'est correct. Est-ce qu'on pourrait vous demander de déposer la version plus détaillée que vous avez eue, que vous nous avez faite? Parce que nous on a reçu une version assez courte de votre mémoire, ça serait très intéressant d'avoir la version longue.

1530 **Mme COLETTE RAYMOND :**

Ah, mais j'en ai dit beaucoup de mon cœur, là.

1535 **LA COMMISSAIRE :**

Ah, mais c'est correct, on a les deux, on a nos transcriptions.

1540 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, ça va.

1545 **Mme COLETTE RAYMOND :**

O.K.

1545 **LE PRÉSIDENT :**

Mais si vous pouviez déposer auprès de madame LeBlanc.

1550 **Mme COLETTE RAYMOND :**

Si vous verriez mes notes, elles sont toutes...

1555 **LA COMMISSAIRE :**

Non, non, mais plus tard, vous nous enverrez la version.

LE PRÉSIDENT :

Vous pouvez envoyer la version.

1560

Mme COLETTE RAYMOND :

Ça va prendre une couple de jours, O.K.?

1565

LE PRÉSIDENT :

Oui, mais ça serait apprécié de l'avoir au complet.

Mme COLETTE RAYMOND :

1570

O.K.

LA COMMISSAIRE :

Puis la dernière chose, l'article de Radio-Canada, de CBC dont vous nous avez parlé.

1575

LE PRÉSIDENT :

Si vous pouviez le relever et nous l'envoyer aussi.

1580

Mme COLETTE RAYMOND :

Oui, oui, comme j'ai des bonnes... Comme je vous dis, vous pouvez toujours m'ajouter dans le Facebook.

1585

LA COMMISSAIRE :

Non, je ne peux pas faire ça. Nos règles de procédure font qu'on n'entre jamais, jamais en contact personnellement avec...

1590

Mme COLETTE RAYMOND :

Ah, O.K., O.K., mais c'est une suggestion, là.

1595

LA COMMISSAIRE ;

1600 Môme si ce n'est pas la gentillesse qui nous donnerait le gout de vous parler sur Facebook.
Merci, Madame.

Mme COLETTE RAYMOND :

1605 Bon, j'ai-tu fini mon quinze minutes, là?

LE PRÉSIDENT :

1610 Amplement. On vous remercie.

Mme COLETTE RAYMOND :

1615 O.K., merci.

LE PRÉSIDENT :

1620 Alors, là, je voudrais savoir, est-ce que monsieur Cardoso est dans la salle? Il n'est pas arrivé, visiblement. Est-ce que madame Chantale Tremblay est dans la salle? Pas encore? Bon, O.K. J'ai aussi d'inscrit, monsieur Donald Rheault pour le Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue. Est-ce que Monsieur Rheault est dans la salle? Non plus? Bon, ça va bien. Et j'ai une dernière intervenante qui devait déposer en fin d'après-midi, madame Carmen Monette.

1625 Alors, on entendrait madame Monette maintenant. En espérant que les autres vont arriver sinon on va prendre une autre pause. Bonjour, Madame Monette.

1630 **Mrs. CARMEN MONETTE**

Mrs. CARMEN MONETTE :

1635 Ça va bien? Mine is not quite as short but I'll try to summarize a lot of it.

1640 Hello, as you know my name is Carmen Monette and I am a long-time resident of Lake Kipawa and I am vehemently against uranium mining and rare earth mining as it does relate. I know that they have put forth letters to you asking you to put them in the same envelope. To me, it would be like saying: I am going to take down a tree without taking down the bark.

Uranium and rare earth, they are related. Kipawa Lake, its rivers and watersheds along with the surrounding environment and wildlife are very important and valuable resources. These are natural and pristine ecosystems that must be protected and never put at risk for any reason.

1645 The reason we asked for an audience here in Kipawa is because we are currently under the threat of one of Canada's first rare earth mine which will have uranium associated with it. And while many citizens have voiced their concerns and opposition, a lot of us are feeling betrayed by our municipality and by company such as Matamec and whatnot.

1650 For instance, when information session was organized for Kipawa by APART, they all declined coming. The MRC could be here and participating in these BAPE hearings but they were noted as saying they didn't have time or they were going to focus on other things right now. What could the MRC possibly be focussing on that is more important than uranium mining coming into Quebec?

1655 And this leads me again to what I discussed this summer with you; the fact that our MRC and the region, that we are run by these 16 mayors who have nothing to do with most of us in this region. I mean, it is fundamentally flood when you're asking for a Table of Mayors; there are pretty much close door meetings, half of us we couldn't make it to these meetings if we wanted to have to our say when it comes to, you know, these economic benefits or whatever arguments they are making.

1665 I mean, and personally, I couldn't care less with somebody living in Rouyn's thought right now of a uranium mine coming to our area; I couldn't. And I don't think the mayor of Rouyn cares what we are going to have to deal with. So that in itself in Quebec, when you're talking about bringing in these kinds of major danger industries, I mean it's faulty to begin with.

1670 There are so many areas that can be greatly affected by such a decision like this. And I also think that the rights of the natives must first and foremost be respected, and they have not been. So far, with any of the exploration in our direct area, they were not even consulted.

1675 If we want to look at our Environmental Bill of Rights for Canada, and I have sent you this brief in October and I have links to all of my research in my brief in here. And if you go to the publications of the Quebec/Canada site, you will find that in the environmental rights revolution with Canada's leading top environmental lawyers, they are answering questions by moving beyond the

theoretical debate to measure the practical effects of enshrining our rights to a healthy environment in our constitution.

1680 A constitutional commitment to the environment – it is often said when the Fathers of the Confederation drafted the terms of Canada's Confederation, the environment was not mentioned because the term environment was not used at the time. However, it certainly cannot be said that the environment is an unknown concept. In fact, concern for protection of the environment is now a mainstream Canadian value. We are in Canada. So this might be, you know, regarding Quebec, but this is a mainstream Canadian value.

1685 The Canadian Council of Ministers of Environment has stated: never before have people been as concerned about the state of the environment in which they have lived and unfortunately, never in history has there been such reason for concern. We discover almost daily how much harm we have inflicted on the environment and how much needs to be done to preserve it for future generations.

1690 Consequently, Canadians are making unprecedented demands on their government to preserve, protect and repair all aspects of the environment. Canada's federal, provincial and territorial governments are being asked to work together in addressing a large number of environmental issues being introduced to the public agenda through meetings like this.

1695 Canadians want their governments to make the environmental a high priority under political agendas. I, for one, as a Canadian and a Quebecer need my government to start putting my environment ahead of the economy. Stop putting it in competition with economics. They say we need all these things for things, but they are just things. We need air, we need water.

1700 There is a company in Saskatoon that has just recently come up with – and we have to start looking for alternatives. Eventually, there is no choice anyway. Saskatoon now, a company has come out with a new way to make isotopes without using uranium, without using these dangerous chemicals, and that's for the hospitals. Everybody is saying: "Well, we need this stuff because the hospitals need it." The hospital needs clean drinking water as well and clean air. We have to start thinking outside of the box here and looking at alternatives.

1705 The World Commission on Environment and Development states also the same thing about the rate of change, about stripping the ability of scientific disciplines and our current capabilities to assess and advise. It is frustrating the attempts of political and economical institutions which evolve in a different more fragmented world to adapt and cope. It deeply worries many people who are seeking ways to place those concerns on the political agendas.

1715 I think it's a shame that we have to fight our government for clean air and clear drinking
water. I think it's a disgrace that we even have to be going through this. Uranium in itself, I will get
to the dangers of uranium as from professional.

1720 The Constitution Act of 1982 under the Canadian Charter of Rights and Freedoms states
very clearly: "Everyone has the right to life, liberty and security of the person and the right not to be
deprived."

1725 Some of the effects of uranium mining as listed on a fact sheet for uranium mining under
Human Health, and I went to the Human Health site and the Canadian Doctor sites, and I will list,
from these people, the exact risks of uranium mining that should be considered as violation against
our basic fundamental rights to a healthy and secure life.

1730 These risk not only our health but our security. How secure are we living with this risk in our
backyards? How secure do we feel that we don't have to – we won't have to relocate and sell our
homes? And at a significant loss, no doubt. I would personally feel betrayed by Quebec if this right
was taken away or replaced by everyday fear and concern for the risk and dangers imposed by
uranium mining in my province. And I am sure I am not alone.

1735 Clear air and safe drinking water are necessary to live and should not be up for political
debate and negotiation. What kind of society have we become when we have to fight our
government to protect life?

1740 Health effects of uranium mining. Uranium ore is relatively harmless; you will hear that often
over and over again. As long as it remains outside of the body because it only contains a little pure
uranium, but through the mechanical extraction of uranium ore, from the rock around it, miners and
the environment are exposed not only to fine particles of uranium but also radon; a by-product of
uranium in the form of radioactive gas. The inhalation of uranium particles and radon can cause
cancer, particularly in the lung. It was already proven in the 1920s that contamination with radon
gas caused bronco and lung cancer.

1745 Uranium is highly toxic and attacks the inner organs such as the kidneys. Studies show that
uranium causes birth defects in foetuses and infants and that the risk of leukemia is increased.
Uranium mutates human DNA and chromosomes and deforms them. Health risks are not only
caused by uranium; uranium is radioactive and therefore instable. It changes and decays into other
elements: radon and polonium are just as toxic as their parent element.

1750 In 2007, the information service names the following diseases that are scientifically proven to
be caused by being exposed to radon, uranium and decay elements of uranium: bronchial and lung
cancer, leukemia and other blood diseases, cancer of the bone marrow, stomach, liver, intestine,

1755

gallbladder, kidney and skin, psychological disorders and birth defects. What are the health issues and risks posed by uranium mining for the local population? Not only natural uranium from the ore gives off radioactivity, serious out risks are posed by the heap, tailings and evaporation ponds.

1760

The leftover rock itself is radioactive. The slurry and the chemicals used to make yellowcake are highly toxic. One of the dangers that the tailings pose is the contamination of groundwater through the porous separating layer, erosion and seeping radioactive and radon many kilometers away from the heaps.

1765

The immense amount of water that is required by uranium mining represents another problem. Uranium mining uses a vast amount of our precious water, at which time I would like to refer you to the Quebec's Water Management Hearing; that was a BAPE hearing just like this held in 2000. I would like to ask if anybody knows what the follow-up of that Water Management Hearing was because, you know, we are still continuing to abuse our water here in Quebec.

1770

It also introduced the BAPE hearing in 2000 that human – this is from Maude Barlow, I don't know if you have heard of her. She is the National Chairperson of the Council of Canadians and she is actually considered Canada's ambassador for water. And if you have a chance to listen to any of hers, I have given the link on my brief, so please do. She states that the human race needs a water ethic and she is right. The world is running out of accessible clean water; humanity is polluting, mismanaging and displacing our infinite freshwater sources at an alarming rate.

1775

Since 1990, half of the rivers in China have disappeared and she will go on to state all these facts throughout the world. And what is really scary is what we have come down to just in Canada for the amount of protected lakes. I'll get to that.

1780

By 2030, it is predicted that global demand for water will outstrip the supply by 40%, a sure far recipe for great suffering and you can already bet that the powers that be are already rubbing their hands together thinking how they are going to make money giving us the filtered beautiful water that we need to live.

1785

Risks and dangers of uranium mining; there was Doctor Gordon Edwards, the president of the Canadian Coalition of Nuclear Responsibility, speaking at the session that we had here and I have given you again the link for his video to watch it but I have also transcribed it. In his video, he states that mining tailings are not just any toxic waste and that uranium mining companies are in business to make money. The health of humans and the impact to the environment are not their priority. We all know this. That is a fact.

1790

1795 Profits are companies' priority and can even be the rule that holds them accountable to their very Board of Directors. Doctor Edwards also states: "When a mining company opens a uranium ore body, they open a Pandora's box. Not only do you have uranium in the ground, but you also have a dozen by-products that are more radiotoxic than the uranium itself. Some of the most dangerous materials known to scientists, radium, radon gas, polonium 210, all of which are fearful killers of human health and the environment as well. If they are disbursed into the environment, they are definitely bad news."

1800 He goes on to say that mining companies must also stop leaving 85% of their radioactive waste behind, which we all know is what they do. Uranium mining should not be allowed based on any of the significance above the risks, the dangers that it poses.

1805 Uranium mining, milling and nuclear testing carries with it serious health and environmental dangers. Native American communities have unequally suffered the burden of those consequences since the beginning of uranium operations. Nuclear power is currently being marketed as a solution to energy crisis and global warming. This is found in increase in the demand and the price of uranium, but there is now, I have here evidence that debates that fact because as it is showing now, the demand is going down for uranium. So we would be left in that "build it and they will come" scenario. Of course, they will come for it. But the demand is going down and we do have to start looking at alternatives. They are out there.

1815 Nuclear power is not a solution for anything and it causes more harm than good. The problem that it and uranium mining creates, the problems are vast and they carry long-time consequences. Nuclear power is not in any way energy-efficient. Uranium mining poses huge health risks, lots of health damages to the surrounding land and populations. And there are arguments as to how many thousands of years the damages of uranium mining carries on. This is not something that can be easily cleaned up. This goes not even to the next generations; this is basically thousands and thousands and thousands of years; many, many generations.

1825 You could even look at the Official Journal of the College of Family Physicians of Canada, they did an extensive, extensive report on the dangers of uranium mining and the radioactivity and I'm going to leave it with you, I am not going to read it all here, obviously I will be out of time because there are pages of it. But in conclusion, again they're stating the same thing: uranium mining has wide spread effects; it contaminates the environment with the dust and not even to mention how far the dust can fly.

1830 So it is a real Pandora's box. So when you want to discuss: oh, it's just uranium we're discussing; no, it's not that simple.

Acceptable doses according to the College of Canadian Doctors. According to all scientific evidence, there is no such thing as a safe dose of radiation. So I would like you to also keep that in mind.

1835

There's pages here I'm going to leave you that list the fallouts from uranium mining. Pages of it. Very deadly legacies.

1840

Lastly, the following is taken directly from a report released by one of the mining sites and I know, we are not focussing on any project, I get that. But in their own admission, they will state that: yes, main potential effects are potential changes in soil and water quality due to spills or other contaminates – other contaminates. Potential changes in quality and availability of surface water due to the variations in runoff. Higher concentration of suspended solids associated with potential erosion and substance; potential changes to air quality due to dust and contamination emission from operating activities.

1845

Again, that list goes on, I could read to you and read to you the list. We all know the dangers. But are these potential effects listed themselves something that we are willing or prepared to live with? What on earth could possibly worth any of these risks? Money? Some jobs? Have we looked at the foreign policy? Do you know that Harper just gave like 55.5 million to train just... Palestine's? For this? Really?

1850

Then we have to get to the issue whether or not we trust the Government. Do we trust this all monitoring system? Do we trust this process? I would like to have a show of hands: anybody trust the Government here? Anybody trust any of this? Nobody trusts. Society does not accept and does not trust. Your process here, if I understand the BAPE, you are to collect the information and bring it to a table of ministers who will then make a decision. Are these ministers, I would like to ask you, lobbied in any way by the money? The miners?

1855

After hearing all the evidence, even if everybody told you they did not want uranium mining in Quebec, if every scientist give you the prove that it was dangerous, you would still go ahead and rubberstamp it, and that will just prove what we already know. It is lip service right now. You are all going to bring this to your Environment Ministers, they are all going to go sit in the room and they are all going to be lobbied and given money by the corporations to approve anyway.

1860

This is what is going on. But we are awake now. People know. Thanks to Facebook right Colette?

1865

LE PRÉSIDENT :

1870

Et votre conclusion?

Mrs. CARMEN MONETTE :

1875 Well, there is a lot of threat to fish and wildlife, society's trust, I have just touched it but I've given you pages here of examples and news examples of why we don't trust the Government. Never mind just what happened in Mount Polley. Just in the month of October, how many oil spills have occurred? Thousands and thousands, but not only have they occurred, we haven't been told about them.

1880 The Government is corrupted, these corporations are corrupted. Mainstream media is corrupted. You want us to trust in this and say you are going to do it safely? Some really, really smart guy is going to tell you how to do this safely and then we're just going to trust? We don't hear about it in the news and we wouldn't. Thank God for social media.

1885 Am I out of time? Because I have lots more I could say but I will just conclude. How is that? So many pages.

LE PRÉSIDENT :

1890 Mais votre mémoire, vous le déposerez en arrière tel qu'il est écrit pour que nous ayons votre texte au complet.

Mrs. CARMEN MONETTE :

1895 I have already sent it in to your site last month. You have it. I sent it a month ago. Everything I am reading. So will uranium be the next essential for Canadian economy? Will we have to be just then sit back and accept this risk? And then if we try to fight it or stand up and say anything against it, we are now going to be considered radical terrorists. We will no longer have a right to protest or gather without being suspected or being criminals.

1900 Foreign workers programs are opening up. So with all this promise of jobs – we are not stupid. Even if we thought the risk would be worth the jobs, and it's not worth the jobs, it wouldn't matter because the jobs aren't coming to Canada.

1905 So when all is said and done, I want to ask you what percentage of risks to human life, wildlife and our precious environment would be acceptable in the name of profit, what percentage? How much is my life worth, the lives of my children and my grand-children and our future generations? How much for the life of the animals who have no voice for themselves in any of this. As I watch my grand-children swimming in this lake, as my children did and as I did, I can't help to cry when I look out and wonder if this is the end.

1915 I wonder how this could be happening, why is this happening? I have spent over a year already worrying and researching and fighting. Time better spent with my family and even my pets at this point.

1920 Please review all the facts listed above and remember that uranium mining has long-term effects, from hundreds to thousands of years. How many generations is that? Also remember that the damage from this type of mining is irreversible. Please just say no to uranium mining. I have given you much information and I will leave this with you as I have already sent it in to you. Again, we must stop treating our planet like we have another one to go to.

Thank you.

1925 **LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie Madame Monette pour votre mémoire. Malheureusement, on ne l'avait pas avec nous pour suivre, parce que d'après ce que je comprends, vous l'aviez envoyé... vous l'aviez envoyé et vous n'aviez pas indiqué que vous vouliez le présenter verbalement. Ce qui fait qu'il est resté à ce moment-là.

1930 **Mrs. CARMEN MONETTE :**

Oh, that's okay; I will leave it with you.

1935 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Mais nous l'avons au bureau effectivement.

1940 **Mrs. CARMEN MONETTE :**

And it's all facts.

LE PRÉSIDENT :

1945 Yes.

Mrs. CARMEN MONETTE :

1950 It's all sent it to Rita, she has it. Okay?

LE PRÉSIDENT :

Okay, yes.

1955

Mrs. CARMEN MONETTE :

No questions?

1960

LE PRÉSIDENT :

Yes. Not many but one. You said that you were sorry because the MRC was not here, and you said that you are not sure that the 16 mayors that are grouped in this body would understand really what the feeling of the people here in Kipawa would be. I would like to understand one thing: when we say that a project has to be judged according to the social acceptability, we could have a different picture if we take a large territory or a small territory. Maybe at the level of the MRC, maybe the picture is what the mayor did. If we take the sampling much closer here, the result could be the feeling we had when you asked the people to react.

1965

Where would you put the limit when we want to judge social acceptability, social acceptance, if you want, how to define the level? Where do we have to take the picture?

1970

Mrs. CARMEN MONETTE :

Well, I think when you're asking, when it's a major industry that is going to have vital impact on the people and on our health, on our environment, I think that it should come to a referendum at that point with the people in that area. I understand they want to bring in this massive pig farming up north, that's them up north. What would I vote on whether they want to have pig farming in their backyard? I don't live there; if they want to accept that, that's their backyard. This is our backyard.

1975

There are things that can be generalized and you're looking at taxation municipal rates it's fine. But when you're looking at a major industry like – it's uranium mining we're talking about. Uranium mining, that's... where are these people?

1980

LE PRÉSIDENT :

So the scale of the picture, I would say, would be according to what you say, the impacted people.

1985

1990

Mrs. CARMEN MONETTE :

Yes, exactly.

1995

LE PRÉSIDENT :

It's quite clear.

2000

Mrs. CARMEN MONETTE :

Alright?

LE PRÉSIDENT :

2005

Yes, it's very clear. Maybe, I'm just checking my notes. Yes, the question of the confidence in Government. I would like to understand why you deeply have a lack of confidence up to that point, because you know, we...

2010

Mrs. CARMEN MONETTE:

I read. I read, I research, I follow politics; I follow what is going on. I'm awake and I trust nothing the Government says. Nothing.

2015

LE PRÉSIDENT:

Okay. It's your position.

Mrs. CARMEN MONETTE :

2020

It is my position and I bet you that if you ask most people here again, they will agree.

LA COMMISSAIRE :

2025

Je ne parle pas très bien anglais, je vais essayer de – est-ce que vous comprenez si je pose la question?

Mrs. CARMEN MONETTE :

2030

Oui.

LA COMMISSAIRE :

2035 Okay. Maybe, I'll try in English. The question is how can a community work with any kind of industrial promoter? How do you want to be involved...

Mrs. CARMEN MONETTE :

2040 Oh, there's lots of great industry.

LA COMMISSAIRE :

2045 I mean how a community want to be involved in the "planification" of a project to be better, have a better level of confidence about all the...

Mrs. CARMEN MONETTE :

Well, they should elect me for Prime Minister. I think we could just start there.

2050 **LA COMMISSAIRE :**

No, no, I mean you in...

Mrs. CARMEN MONETTE:

2055 I know what you are saying but I mean at the end of the day, come on! How could the Government now put more confidence and stop lying to the people and listen to us. There's great industry out there.

2060 **LA COMMISSAIRE :**

2065 No, no, no, not in the Government, in the process. I mean, if we change the way to work together – not me, I'm not a promoter, but I mean some companies come here, you say: we don't have confidence about what they are going to do, what they are going to leave, impact. If we have to make recommendations as a Commission, what should we say to the Government or ministers to give you opportunity to work better, to develop a program, not a program but a project?

Mrs. CARMEN MONETTE:

2070 Okay, this is a perfect example. Right now. This is good. We're having dialogs now. We're going to do those, we're going to sit back and watch what happens with this dialog. We are not

2075 leaving here today and going: okay, I said what I had to say. No, no. We are going to watch and see what you've took with you. We are going to watch the decision made. It's things like this that we're starting to wake up and we're watching. Start now and listen to the people. Have more of these meetings and listen to us. Don't just go now and give the money that's coming behind the door there to the people to make the decision. We are the decision. We don't want uranium mining in Quebec. We are the decision. Listen to the people. That's all I can advise you.

2080 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Thank you very much.

Mrs. CARMEN MONETTE :

2085 You welcome.

M. PEDRO CARDOSO

2090 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, on me dit que monsieur Cardoso vient d'arriver. Ah, c'est vous? On vous attrape juste au vol. Alors, écoutez, bien prenez votre temps, puis approchez-vous.

2095 **M. PEDRO CARDOSO :**

Bonjour, Monsieur Francoeur.

2100 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

M. PEDRO CARDOSO :

2105 Bonjour, Madame Goyer.

LE PRÉSIDENT :

2110 Oui, alors enchanté.

M. PEDRO CARDOSO :

2115

Donnez-moi quinze secondes, je n'ai pas vu le protocole, mais j'imagine qu'on doit avoir une quinzaine de minutes?

LE PRÉSIDENT :

2120

Exactement.

M. PEDRO CARDOSO :

2125

Une quinzaine de minutes, je vous remercie beaucoup. Alors, bonjour tout le monde, Mesdames et Messieurs, bonjour. Je suis ici comme simple citoyen pour partager mes préoccupations en tant qu'individu de l'Abitibi-Témiscamingue. Je suis maintenant à ma retraite, en Abitibi-Témiscamingue, et c'est une décision que j'ai prise il y a cinquante (50) ans maintenant.

2130

Je suis arrivé du Portugal comme immigrant en 1964 et j'ai travaillé dans le domaine minier et mon seul but d'être ici aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, c'est peut-être éveiller, s'il vous plaît, une prise de conscience, chez nous, à tous ceux qui doivent rendre des conclusions et produire des recommandations pour les enjeux pertinents de cette belle région et de ne pas laisser partir un projet comme une mine de terres rares, sans mesurer adéquatement les conséquences qui s'y attachent.

2135

Je pratique la pêche et la chasse et j'ai décidé de prendre ma retraite ici. C'est un territoire où beaucoup trop d'opportunistes se sont déjà accaparés de nos richesses naturelles, sans aucune considération, Mesdames et Messieurs, pour l'impact direct et indirect. Donc, aujourd'hui plus que jamais, les précautions nécessaires pour évaluer et pallier aux effets nocifs de la percolation de résidus miniers sont ignorées, ils continuent d'être ignorés et même avec des calculs sommaires, on peut rapidement arriver à la conclusion qu'aucune opération à ciel ouvert de type conventionnel ne pourrait apporter des bénéfices durables et mesurables en région; seuls les éventuels bénéfices pour la société seront les dommages environnementaux, sociaux, qui sont habituellement associés à de telles opérations.

2140

2145

Je n'ai pas le budget pour documenter mes arguments ici avancés, mais cinquante (50) ans de présence dans cette région et aussi être en simple citoyen qui a vécu le détournement de la route 117 à Val-d'Or – pour votre information, la route a été détournée à la mine Sigma qui a opéré pendant soixante-cinq (65) ans. Après qu'elle a été fermée, il y a quelqu'un qui est arrivé avec des subventions du gouvernement, ils ont détourné la route, ils ont fait un immense trou que c'est un désastre écologique, ils ont bâti une montagne de roche puis où sont-ils aujourd'hui?

2150

Posez-vous cette question quand vous devrez prendre une décision pour autoriser une mine en bordure de lac.

2155 Ce n'est pas permissible aujourd'hui de laisser quelqu'un arriver avec ça, surtout pas à ciel ouvert. Nous connaissons, ici, la grande dispersion de poussières, les effets que ça donne, on le connaît déjà, je vis à Malartic aujourd'hui. Heureusement que ce n'est pas nocif.

2160 Donc, pour vous dire qu'il faut prendre des fonds importants, oui, mais pour faire la recherche, pour savoir qu'est-ce qu'on veut; pas donner le permis puis après ça courir. Je suis venu au monde dans une ferme, Mesdames et Messieurs, il y a une leçon que j'ai apprise : ça ne donne rien de fermer la barrière après que le cheval est parti à la course.

2165 Alors, des millions et des millions de tonnes seront déplacées, vous pouvez sans doute imaginer la poussière et la percolation résultant de ces opérations. Donc, non seulement nous mesurons mal toutes les conséquences à court terme, mais nous ne prévoyons même pas qu'est-ce qui va se passer dans le futur. La seule certitude que nous avons de quelques données scientifiques à propos, pour ne pas parler à travers mon chapeau, c'est que c'est très grave. Ça, tout le monde est d'un commun accord pour dire que ce n'est pas drôle.

2170 Donc, je suis d'avis que les régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, elles ont d'autres richesses. Mais je vous fais aussi remarquer, pour terminer sur le sujet, qu'aujourd'hui, nous n'avons pas un seul siège social d'une compagnie minière au Québec. Pas un. Mais on est tous d'accord qu'il y a des millions, et des millions et des millions d'onces qui sont parties d'ici, puis on est d'accord aussi qu'on a une facture de huit milliards (8 G\$) selon l'estimé du gouvernement, s'il vous plait, quand on sait que quand un gouvernement fait un estimé, c'est parce que c'est le double. Mais tenons-nous au huit milliards (8 G\$) de dépenses que pour réparer et remédier à contenir le dégât déjà fait. Et là, on parle bien de dégât, on ne parle même pas de radioactif. On le sait que radioactif, c'est mille fois pire, selon les scientifiques.

2180 Au Témiscamingue, nous avons déjà la certitude de la présence de terres rares, parce que c'est à la mode aujourd'hui. Parce que ça, ça vient des mines d'uranium des années 30 qui n'ont pas abouti à faire de l'exploration et de l'exploitation, mais ça s'en vient, puis si on ne prend pas des mesures maintenant, vous allez avoir des mines drettes en dessous du lac Kipawa. Je vous porte attention à ce sujet-là.

2185 Alors, l'exposition à la poussière, la seule certitude qu'on peut avoir, c'est l'accumulation d'effets néfastes puis que ça peut durer des milliers d'années. Alors, je comprends que l'économie et les valeurs économiques sont des enjeux primordiaux pour toutes les régions. Et nous ici, des emplois sont nécessaires. On en convient tous. On en veut tous et moi avec, même si je suis à ma retraite, je voudrais trouver des emplois pour la région. Alors, heureusement que le

2190

Témiscamingue possède une variété de ressources uniques et particulières à l'Abitibi-Témiscamingue.

2195 Je me permets de vous proposer un jugement d'un exemple de notre richesse. Est-ce qu'il y a des gens qui peuvent imaginer que le Témiscamingue, avec ses ressources hydriques, dans un milieu naturel, il pourrait produire du poisson frais pour fournir les besoins de un dixième de un pour cent de quelques métropoles dans la planète? On est-tu conscient qu'un kilo de poisson frais, aujourd'hui, se vend au Japon au-delà de cent dollars (100 \$) le kilo? C'est un fait, je n'invente rien. Est-ce que ça vaudrait la peine qu'on commence à y penser avant de commencer à jeter de la matière radioactive sur nos lacs?

2200 On comprend que quand on met du déchet dans ce lac ici, ça va directement à Ottawa en route pour Québec pour arriver dans l'Atlantique. C'est grave, là. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui pourrait prendre deux minutes pour réfléchir? On parle de matériel radioactif.

2205 Puis je ne me propose pas de continuer d'élaborer sur des effets quand la mine est en opération, quand on va transporter des trucks de toutes sortes, de toutes sortes de cochonneries et qu'il va arriver des déversements. Je suis en retard de quinze minutes parce que la route n'est pas en bon état, puis on est au début d'une saison. Vous pouvez imaginer les trucks tout l'hiver ici que ça fait, 50-60 trucks par jour?

2210 Alors, je comprends qu'une petite ville comme nous autres ici, on n'ait pas les votes, on n'ait pas le vouloir, mais la petite mine Sullivan à Val-d'Or est fermée depuis quarante (40) ans. La rivière Bourlamaque est toujours polluée et on ne verra jamais le jour où elle va être comme avant. C'est juste pour vous faire réfléchir.

Avant de terminer, deux mots en anglais pour nos amis de Kipawa, s'il vous plaît.

2220 Because I believe it is most appropriate to acknowledge and really be thankful to the people of this tiny village for their courage, their determination and above all their duty to provide a curtain for abuse of this area as it exists today.

2225 They have a noble request: they just say: please, take care of this beautiful environment, pristine, that was given to us. Do not allow it to be spoiled by some opportunistic developer or developers as they come.

2230 Above all, and since everything is about economic benefits, there is one point that I would like to leave you with for some reflection: the economic value of millions and millions of gallons of clean water generated here every day for free and for eternity, the Americans have already started looking at how they can deviate that to get their freshwater. So the value of this, can it not be more

valuable than a few thousands bags of rare earth that are going to end up in China or God knows where? Please do not let it happen without at least some exhaustive, exhaustive scientific validation as to where the hell are we going to go with that.

2235 Thank you very much. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2240

M. PEDRO CARDOSO :

Toutes questions que vous aurez, Monsieur, madame, maintenant ou plus tard, il me fera plaisir.

2245

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2250

M. PEDRO CARDOSO :

Je suis un simple citoyen et je vous remercie de m'avoir entendu.

LE PRÉSIDENT :

2255

On a des questions, justement, et même si votre mémoire est fort intéressant, j'aimerais comprendre, d'une part, pouvez-vous me dire quels sont les principaux effets nocifs de percolation des résidus – excusez-moi? Oui, excusez-moi, je vais me rapprocher du micro, merci. Oui, pouvez-vous me préciser quels sont les effets nocifs de la percolation des résidus auxquels vous songez le plus? Quels sont les principaux?

2260

M. PEDRO CARDOSO :

Quand on regarde les déchets miniers qui sont laissés, soient-ils un tas de roches, un tas de gravier, vous les déposez n'importe où ici, en région. Même si on mettait une membrane en dessous et qu'on ferait un vase, le problème c'est que le vase, c'est comme un vase de fleurs chez vous. Vous avez une très belle plante chez vous et là, vous êtes parti pendant deux semaines, vous revenez deux semaines après, vous l'arrosez. À un moment donné, oups, ça renverse partout.

2265

2270 Vous pouvez imaginer un tas de millions de tonnes, peu importe où vous les mettez ici, la pluie qui arrive, la neige qui fond au printemps, les dérivés de ça, ça va directement dans la nappe phréatique et c'est le désastre.

LE PRÉSIDENT :

2275 La question qui suit c'est, si vous couvrez et que vous imperméabilisez le sommet puis qu'il n'y a pas d'eau qui rentre dedans ou que vous réduisez radicalement l'entrée d'eau, est-ce que vous avez vu des mines, vous avez travaillé dans ce secteur-là, qu'est-ce que vous pensez?

2280 **M. PEDRO CARDOSO :**

Ça, c'est tout à fait légitime, Monsieur Francoeur, puis c'est faisable.

LE PRÉSIDENT :

2285 Oui?

M. PEDRO CARDOSO :

2290 La préoccupation, dans un cas qu'on parle ici, par exemple, c'est de comment prévoir ça, la manutention sécuritaire pendant mille ans et plus? Là, je m'oppose aux scientifiques.

LE PRÉSIDENT :

2295 Parce que là, on parle de mine d'uranium.

M. PEDRO CARDOSO :

2300 On parle d'uranium.

LE PRÉSIDENT :

On parle d'autres choses, là. Oui, d'accord.

2305 **M. PEDRO CARDOSO :**

Mais dans les mines en Abitibi, en effet, une fois qu'elle a été reconstituée puis arrangée et s'il n'y a pas de gros polluants qui sont déversés, c'est plus contrôlable.

2310 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, si on fait la même chose pour des terrains miniers uranifères, est-ce que le résultat ne sera pas le même?

2315 **M. PEDRO CARDOSO :**

Absolument pas. Il ne pourra pas être le même, parce que vous ne pouvez pas le rendre étanche à moins que vous faites comme on a fait à Tchernobyl, que tout le monde sait de quoi je parle, ils ont mis du ciment pendant trois ans de temps, des camions de ciment pendant trois ans de temps et la percolation perdure aujourd'hui. Je vous laisse le soin de dire pourquoi. Moi, je ne fais que constater.

2320

LE PRÉSIDENT :

2325

Autre question : vous dites que les dommages qui seraient causés dans une région où il y aurait un projet uranifère ou de terres rares, que ces dommages dépasseraient les bénéfices; est-ce que vous pensez que... sur quoi se basent les corps économiques habituellement comme les Chambres de commerce, les MRC, quand ils se prononcent en faveur de ces projets-là, pourquoi le font-ils à votre avis?

2330

M. PEDRO CARDOSO :

Monsieur Francoeur, on est des simples citoyens, il y a des enjeux politiques dans tout ce qu'on fait aujourd'hui. Dans tout ce qu'on fait aujourd'hui, il y a des enjeux politiques; que ça soit la Chambre de commerce, que ça soit la MRC, ils dépendent d'une affaire bien spécifique. Quand ils disent qu'ils sont pour, ils veulent dire qu'ils sont pour le développement économique. Ce qui leur manque, ce qui leur manque c'est une vision économique. Et je vous soumetts respectueusement que le Témiscamingue et l'Abitibi seraient beaucoup, mais beaucoup plus riches si on s'attardait à valoriser ce qu'on a en place, pas à détruire ce qu'on a en place.

2335

2340

LE PRÉSIDENT :

C'est une autre question que je voulais vous poser, mais là, vous m'ouvrez la porte immédiatement. Le développement des ressources naturelles minières, est-ce que c'est possible, selon vous et à quelles conditions?

2345

2350 **M. PEDRO CARDOSO :**

2355 Oui, le développement minier est possible, il est souhaitable, Monsieur Francoeur. Il est souhaitable. Et c'est souhaitable à la condition qu'on investisse dans la recherche et le développement. Je vais vous donner un exemple : il y a une mine d'uranium aux États-Unis qui est en train de se préparer pour faire de l'extraction d'uranium. Ce n'est pas au bord d'une rivière et en plus, ils vont le faire à partir de systèmes où ils ne sortent aucune roche, où ils ne cassent aucune roche, ils vont aller chercher que l'uranium à trois mille (3 000) pieds de profond.

2360 Est-ce qu'ils vont réussir à le faire et à le mettre en pratique? La confirmation est là, mais c'est justement, Monsieur Francoeur, le type de recherche et de développement qu'on doit faire avant de donner un permis. Comme je vous disais tantôt, on ne laisse pas sortir le cheval puis après ça on trouvera la manière de fermer la porte.

2365 **LE PRÉSIDENT :**

Vous trouvez particulièrement risquées les opérations minières à ciel ouvert. Est-ce que vous auriez plus confiance si on était devant une exploitation souterraine?

2370 **M. PEDRO CARDOSO :**

2375 La réponse est oui, sans équivoque, pour les enjeux. Parce que tu peux contrôler mieux la propagation. Et qu'est-ce que tu vas aller chercher d'en dessous de la terre pour l'entreposer, tu peux mitiger, parce qu'aujourd'hui, une mine comme la mine Kiena, ils faisaient ce qu'on appelle du « *cut and fill* ». Ça veut dire qu'ils coupaient, ils ouvraient un trou, mais deux, trois semaines après, ils le remplissaient avec les déchets qu'ils avaient minés deux semaines auparavant. Je vous donne ça comme exemple, puis s'il vous plaît, je ne suis pas un expert. Mais c'est pour vous trouver le chemin sur lequel j'argumente mon idée.

2380 **LE PRÉSIDENT :**

Et vous dites qu'il faudrait peut-être regarder des méthodes d'extraction innovatrice en particulier, des opérations couvertes. En connaissez-vous des mines qui couvrent les déchets à ciel ouvert?

2385 **M. PEDRO CARDOSO :**

C'est-à-dire, Monsieur, je suis habitant de Malartic, on est un projet que c'est le premier projet de la mine Osisko. La mine, elle doit fermer, puis je vous le dis aujourd'hui comme individu que ce n'est pas vrai qu'elle va fermer, mais il y a une prévision de fermeture en 2028, dans une

2390 douzaine d'années d'ici. Et là, on est en plan de comment couvrir et on commence à travailler de comment couvrir les déchets qui viennent de sortir ça fait deux ans passés.

2395 Donc, oui, il y a des méthodes, oui, il y a des choses qu'on est en train de faire. Le problème du cas radioactif, c'est que la mine Osisko, aujourd'hui, je vous donne un fait, je vis à deux kilomètres de la mine, je me promène dans la forêt, le lendemain matin, quand j'arrive dans la forêt où j'ai passé hier, il y a une couche de poussière sur la neige. Vous pouvez imaginer si elle était radioactive? Je vous laisse la place pour l'imagination, Monsieur Francoeur.

LE PRÉSIDENT :

2400 Et c'est à quelle distance, vous avez dit?

M. PEDRO CARDOSO :

2405 À deux kilomètres.

LE PRÉSIDENT :

2410 Deux kilomètres. D'accord. Vous avez dit que la réparation des dégâts miniers, au Québec, c'était une facture de huit milliards (8 G\$).

M. PEDRO CARDOSO :

2415 C'est ce que le gouvernement nous a appris dans les études scientifiques, Monsieur. Ça, on parle de tous les parcs de résidus abandonnés, en piètre état, parce que les compagnies minières qui ont fait ça, ils ont leur bureau chef dans d'autres pays, maintenant.

LE PRÉSIDENT :

2420 C'est parce que le chiffre nous intrigue, parce que la plupart des gens qui sont venus devant nous nous ont parlé, puis y compris c'est dans le rapport du Vérificateur général, on parle d'un point deux milliard (1,2 G\$). Là, j'aimerais savoir, le huit milliards (8 G\$), où vous l'avez pris?

M. PEDRO CARDOSO :

2425 Oui, je l'ai pris dans une source du gouvernement, mais je peux vous le sortir. Je pourrais l'avoir sûrement.

2430 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, ça serait utile.

2435 **M. PEDRO CARDOSO :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2440 Parce que là, ça nous donnerait une référence précise.

M. PEDRO CARDOSO :

Un autre ordre de grandeur, O.K.

2445

LE PRÉSIDENT :

2450 Alors, si vous pouviez nous faire parvenir cette information et la noter, pour nous elle serait importante. Et je pense que... ah, une dernière. Une dernière question : vous dites, dans votre mémoire, vous n'avez pas fait référence à ça verbalement tout à l'heure, mais vous dites qu'on aurait dû cesser certaines des opérations avec une législation qui aurait obligé les minières à faire des dépôts financiers pour créer des réserves de fonds en vue du nettoyage des sites. Bon.

2455 Le nettoyage des sites, aujourd'hui, il y a des règles pour que les compagnies mettent l'argent de côté pour la restauration des sites. Dans le cas des mines d'uranium, ils sont obligés, avant de commencer, de mettre le dépôt, puis au fur et à mesure que la mine augmente ses travaux, bien, le montant augmente parce qu'il y a plus de réparations, parce qu'il y a plus d'activités, bon.

2460 Mais il y a beaucoup de gens qui nous ont souligné la nécessité de penser au très long terme, c'est-à-dire après que la restauration est faite. Vous pouvez avoir tout recouvert puis nettoyer le terrain, mais s'il y a quelque chose qui arrive, bon. Est-ce que les dépôts, les législations auxquelles vous faites référence, parce que vous parlez d'une réserve de fonds pour le nettoyage des sites, est-ce que c'est le nettoyage seulement immédiatement après les opérations
2465 ou si c'est le nettoyage de ce qui pourrait arriver comme accident, des fois, des décennies plus tard? Je voudrais comprendre votre pensée là-dessus.

2470 **M. PEDRO CARDOSO :**

Moi, ma pensée, parce que je n'ai pas, on parle de matériel ici, on parle d'uranium ou radioactif.

2475 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

2480 **M. PEDRO CARDOSO :**

Et je prends pour acquis, Monsieur Francoeur, que si on opère – moi, je ne m'attarde pas au nom de l'entrepreneur en question, ce n'est pas ce qui me préoccupe. Ce qui me préoccupe c'est que si on donne un permis, il y en a dix autres qui vont suivre. Entendons-nous bien; on a une ceinture de vingt kilomètres, peut-être plus, en région. Et si un a un permis, vous ne pouvez pas me dire que le deuxième, l'année d'après, il ne l'aura pas, parce qu'il y a un précédent. Bon.

2485
2490 Pour répondre spécifiquement à votre question, juste pendant l'opération, cinq-dix ans, que c'est un flash dans l'humanité, la poussière est vraiment impossible à contrôler. Parce qu'on ne peut pas contrôler la vitesse des vents, on ne peut pas contrôler rien. Et même si après que la mine est fermée, on la couvre, bien il y a des vents, pendant dix ans de temps qui ont soufflé au nord, au sud, à l'est, à l'ouest; on fait quoi pour ça, là? Dans aucun rapport que j'ai vu à date, il y a une préoccupation là-dedans. Même pas une préoccupation, laissons faire les remèdes.

2495 **LE PRÉSIDENT :**

Je comprends votre point de vue. Ça va, ça précise tout à fait votre pensée, c'est ce que je voulais comprendre. Je vais laisser la parole à ma collègue Michèle.

2500 **LA COMMISSAIRE :**

Dans la nouvelle *Loi des mines*, il est prévu que les municipalités ou les MRC, bien en fait, ils vont se consulter, ils vont pouvoir soustraire certains territoires à l'exploration en général, à l'exploitation en général, selon certains critères que le gouvernement serait supposé déposer.

2505
Moi, ce que j'aimerais savoir c'est, actuellement, les municipalités dont vous faites partie, est-ce qu'elles ont commencé à vous consulter pour savoir quelle est votre vision par rapport aux territoires qui devraient être exclus? Est-ce qu'il y a des consultations actuellement sur la vision? Vous parlez qu'on manque de vision de société, comment font les municipalités ou les MRC par rapport à ça actuellement chez vous?

2510 **M. PEDRO CARDOSO :**

2515 Madame Goyer, j'ose espérer qu'on mette ça de l'avant. Moi, j'ai géré des entreprises, puis avant de faire quelque chose, on l'étudie. On est en train de faire ça, j'ai commencé à parler à Malartic quand je suis arrivé, puis à Malartic aujourd'hui, je ne veux pas vanter Malartic, puis je ne veux surtout pas faire de la politique, mais on a entamé un processus pour savoir qu'est-ce que la Ville, elle va être en 2030. On a eu une séance la semaine passée, on a eu une séance au mois de septembre pour se préparer, puis les prochains deux ans, on va avoir en place où est-ce qu'on s'en va.

2520 Je souhaite que des villes de l'Abitibi-Témiscamingue fassent de même, parce qu'on a une richesse énorme que si on se concentre et on se donne la main, non seulement les politiciens vont nous écouter, mais on va réussir à faire quelque chose de très bien avec l'Abitibi-Témiscamingue.

2525 **LA COMMISSAIRE :**

Je n'avais peut-être pas bien compris, vous êtes citoyens de Malartic, mais je vous entendais dire que vous étiez aussi, peut-être, citoyen ou résident secondaire dans la région de Kipawa ou dans les alentours?

2530 **M. PEDRO CARDOSO :**

Non, dans la région, je suis au bord d'un lac, je suis à quarante (40) kilomètres d'un poteau d'électricité.

2535 **LA COMMISSAIRE :**

Donc, pas dans un territoire municipalisé, mais probablement dans un TNO. Et puis donc, je pensais que vous aviez peut-être échangé avec des gens de la région ici pour savoir s'il y avait eu un début ou une amorce de consultation sur la vision du développement minier.

2540 **M. PEDRO CARDOSO :**

Je suis au tout début, puis j'ai l'intention de donner mon temps bénévole pour éveiller ces intérêts-là possiblement et s'ils peuvent en bénéficier, tant mieux.

2545 **LA COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

2550 **LE PRÉSIDENT :**

Eh bien, ça met fin à nos questions, il nous reste à vous remercier pour votre implication comme citoyen et de vos propos.

2555 **M. PEDRO CARDOSO :**

Merci beaucoup Monsieur Francoeur.

2560

Mme CHANTAL TREMBLAY

LE PRÉSIDENT :

2565 On vous en prie. Alors j'appellerais maintenant madame Chantale Tremblay pour le Conseil de Ville-Marie. Elle est là. Alors bienvenue Madame Tremblay.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

2570 Bonjour, je reviens, mais avec un différent chapeau.

LE PRÉSIDENT :

Ah bon? D'accord.

2575

Mme CHANTAL TREMBLAY :

C'est-à-dire qu'au mois de mai, on s'est rencontré.

2580 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, tout à fait.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

2585

J'ai témoigné en tant qu'économiste. Pour poursuivre la dernière question de madame Goyer, devant une résolution de la Table des maires de la MRC, à savoir qu'elle n'avait pas à se présenter à un BAPE sur la filière uranifère parce que ça ne faisait pas partie de ses enjeux comme planificateur du territoire, j'ai été suffisamment outrée pour proposer au Centre administratif

2590 du Témiscamingue, qui est la Ville de Ville-Marie, qu'ils prennent la relève et qu'ils présentent un mémoire et c'est ce qu'on a fait.

Donc, c'est un mémoire qui est approuvé à cent pour cent (100 %) par le Conseil de ville, deux lectures, débats...

2595

LE PRÉSIDENT :

Ah oui?

2600

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Ils m'ont même accusée de les rendre un peu plus verts qu'ils étaient au début. Ça ne leur a pas fait mal. La raison de tout ça, Ville-Marie est quand même le centre administratif de la région du Témiscamingue, c'est le siège de la MRC, du Centre de santé et des services sociaux, de la Commission scolaire, du CLD, du SADC, elle regroupe le palais de justice, la Cour municipale, c'est le siège de différents bureaux du gouvernement fédéral et provincial au Témiscamingue, c'est aussi le siège de l'OBVT, l'Organisme du bassin versant du Témiscamingue, différentes installations culturelles et de loisirs dits supramunicipaux.

2605

2610

C'est l'endroit où on retrouve l'une des dernières stations de radio indépendante du Québec, CKVM, qui est propriété des citoyens du Témiscamingue. C'est le centre de rayonnement de toutes les activités touristiques dans la région et c'est noté, parce que ça explique aussi, étant le centre administratif et regroupant, faisant rayonner le tourisme dans la région, c'est pour ça que les intérêts vers les territoires non organisés où il y aurait des mines d'uranium ou de terres rares sont justifiés en fonction de la position de la Ville.

2615

LE PRÉSIDENT :

Vous me permettez de vous poser une toute petite question qui va éclairer la compréhension que je vais avoir du reste de votre propos.

2620

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui?

2625

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que le territoire de Kipawa, ici, est compris dans le territoire de Ville-Marie?

2630 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

Non. Kipawa est une municipalité, mais dès qu'on sort de Kipawa ou d'Eagle Village, on est en territoire non organisé. Et depuis que je vous ai envoyé mon premier document, j'ai préparé un document avec des cartes géographiques pour vous aider à les relier.

2635

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2640 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

2645 Donc, j'ai des cartes qui vous décrivent exactement l'étendue des territoires non organisés. Les enjeux environnementaux liés aux activités uranifères sont des plus préoccupants en fonction de la géomorphologie du Témiscamingue, puis c'est un point important pour Ville-Marie qui est un peu le siège qui siège à la tête du lac. La zone de gestion du bassin versant du Témiscamingue couvre une superficie de 34 835 kilomètres carrés et regroupe les cours d'eau qui s'écoulent vers le lac Témiscamingue et la rivière des Outaouais.

2650

Cette surface correspond à un peu plus de la moitié de la superficie de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, elle regroupe une partie de la MRC de la Vallée de l'Or, la MRC de Rouyn-Noranda et 89,7 % de la MRC du Témiscamingue fait partie du bassin versant du Témiscamingue. Tous ces cours d'eau s'écoulent donc vers le lac Témiscamingue comme un entonnoir et la rivière Outaouais.

2655

Le territoire est caractérisé par l'importante étendue du couvert forestier qui occupe 74 % du territoire et l'abondance des plans d'eau. Les principaux moteurs économiques sont donc l'exploitation des ressources naturelles, les mines, les forêts et l'agriculture qui a une place importante, bien qu'elle soit moins intensive que dans le sud du Québec.

2660

Il y a dix territoires non organisés dans le bassin versant du lac Témiscamingue qui occupent près de la moitié de sa superficie. Donc 47 % du bassin versant n'est pas municipalisé. C'est une situation très particulière en termes... après, lorsque vient le temps de débattre des orientations minières.

2665

La plus grande partie du territoire est constituée de territoires non organisés occupés de manière saisonnière. Par ailleurs, les activités de chasse et pêche sont particulièrement populaires et largement pratiquées dans une grande partie de la population résidente en plus d'attirer une clientèle extérieure. Comme vous savez, avec le tourisme dans les Zecs.

2670 L'importance du couvert forestier et l'abondance des plans d'eau peuvent faire croire que c'est une région isolée et donc d'accès non contrôlé pour les minières. Et même nous, c'est l'impression que nous avons eue jusqu'à récemment.

2675 La population, autant celle des Premières Nations que celle de la colonisation du 19e siècle entretient un lien privilégié avec le territoire et l'environnement. Ville-Marie, au centre du lac Témiscamingue, concentre une grande partie de notre relation au lac et à tout son bassin versant que nous ne pouvons imaginer contaminé par des activités qui génèrent de la radioactivité.

2680 La population en générale, tout en reconnaissant l'importance des retombées économiques qui découlent de l'activité minière, exprime avec plus de vigueur des inquiétudes quant aux impacts environnementaux, sociaux et économiques des projets miniers. Ça, c'est selon un sondage Léger Marketing sur l'acceptabilité des mines au Québec.

2685 Selon ce même sondage, l'intérêt sans cesse grandissant de l'industrie pour exploiter des gisements à ciel ouvert suscite davantage de craintes que l'exploitation souterraine. Quant aux risques particuliers que représentent l'exploitation de l'uranium et certains éléments de terres rares, ils deviennent inacceptables pour une majorité de notre population.

2690 Les utilisateurs du territoire sont particulièrement vulnérables aux impacts environnementaux. Je ne vais pas élaborer sur les dangers écologiques spécifiques dont j'ai vu, dans les mémoires antérieurs, on vous avait abreuvé à long terme, mais nous notons que la Commission canadienne de la sécurité nucléaire qualifie les déchets ayant été exposés à des rayonnements alpha ou contenant des radionucléides à longue période en concentration, comme devant faire l'objet d'un isolement et d'un confinement dépassant plusieurs centaines d'années.

2695 Ils parlent de déchets ayant été exposés à des rayonnements alpha. Ici, on parle d'éléments de terres rares qui, par dégradation, font de l'émission – ou d'uranium – ont des émissions alpha et donc, ces déchets, elle exige que les exploitants d'installations, qu'ils aient des fonds suffisants pour couvrir les coûts associés à la gestion à long terme des déchets de faible et de moyenne activité.

2700 Ça ne nous rassure pas beaucoup, parce qu'il y a cinq sites miniers en Abitibi-Témiscamingue qui doivent faire rapport sur la qualité de l'eau des effluents à Environnement Canada. Tous les rapports de ces cinq minières ont démontré des concentrations supérieures aux normes canadiennes en zinc, en cuivre, en plomb, en cadmium, en aluminium, en cyanure, en fer et en mercure. Et ce sont les rapports des minières. De plus, ces sites miniers sont toujours en activité et doivent faire rapport à Environnement Canada annuellement.

2710 Que penser des sites orphelins, une situation qui perdure encore aujourd'hui, même après la loi, il y a encore une mine qui vient de déclarer faillite et qui n'avait pas fait ses dépôts pour la réhabilitation du site, donc quand vous nous parlez d'une loi, on repassera.

2715 Nous, quand on parle de nos dépôts d'uranium ou de terres rares qui vont être en exploitation pendant 12 ou 14 ans, qu'est-ce qu'on peut attendre de la réglementation de la Commission canadienne de sécurité nucléaire qui dit que les exploitants devront avoir prévu les coûts associés à une gestion à long terme? On n'arrive même pas à faire la gestion à court terme. Les minières disparaissent sans avoir fait leur dépôt puis on pense qu'on peut se cacher derrière un rideau de la CCSN.

2720 Ce que les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue et ceux de Ville-Marie veulent voir respecter c'est le principe de précaution prévu dans la *Loi sur le développement durable*. Nous ne pouvons envisager aucune exploitation d'uranium et difficilement des exploitations de terres rares, surtout en configuration à ciel ouvert, qui pourraient rencontrer des critères minimums du principe de précaution dans un environnement de 20 000 lacs et encore plus de rivières.

2725 Vous verrez, par les cartes, la géomorphologie et le nombre important de dépôts d'uranium sur le territoire, mais l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue note que la forte demande envers d'autres métaux que l'or, tels que les éléments de terres rares et le lithium s'est traduite par l'injection de capitaux pour découvrir et exploiter ces substances sur le territoire régional à un rythme très accéléré depuis 2009.

2735 Si la conjoncture mondiale demeure favorable, le secteur minier semble enclin à exploiter de nouveaux types de métaux. En d'autres mots, ce qu'on essaie de souligner ici, c'est qu'alors qu'on a toujours été une région d'or et de cuivre, on est de plus en plus une région où les investissements en exploration sont pour d'autres métaux et le lithium. C'est ce qui préoccupe la population, parce que ces nouveaux types de métaux sont de types éléments de terres rares, lesquels sont généralement associés à des quantités non négligeables d'uranium, de thorium, de radon.

2740 De plus, comme c'est le cas pour l'uranium, les entreprises minières qui veulent exploiter ces dépôts ne veulent en retirer que les éléments qui les intéressent et laisser derrière tous ceux qui ne les intéressent pas, soit à cause de leur teneur commercialement trop faible, de la difficulté d'extraction ou, pire encore, de leur très grande toxicité. Ils prennent ce qu'ils veulent, le reste, reste là dans les haldes et dans les dépôts. Ce n'est pas nécessairement à la fin du processus de raffinage qu'ils en laissent de côté, c'est dès le départ lors du broyage.

2745

2750

Si les Sociétés minières d'uranium ou de T.R. veulent prendre l'uranium ou certains éléments de terres rares, comme l'yttrium ou le néodyme, ne devraient-elles pas être obligées de prendre tout ce qui est associé à ces métaux, même si leur manutention est plus difficile et le stockage encore plus?

2755

En ce moment, ce qui se passe, c'est que ces minières se déplacent dans une communauté, elles prennent ce qu'elles veulent, elles partent, puis elles laissent 85 % de la radioactivité derrière elles.

2760

On a aussi noté que la Directive 19 qui définit les exigences de base pour le secteur minier en matière de suivi et de rejets des effluents fournit une liste de paramètres qui doivent être évalués de façon régulière, dans laquelle on trouve l'arsenic, le cuivre, le fer, le nickel, le plomb, le zinc, les cyanures, les hydrocarbures, le pH, mais on ne parle à nulle part de radioactivité dans toutes les exploitations d'uranium ou de terres rares, ce qui démontre l'inexpérience que nous possédons au Québec dans la surveillance et le contrôle des effluents de ce type d'exploitation. La Directive 19, elle n'est pas faite pour ça. Elle n'est pas prête, elle ne sait pas de quoi elle parle.

2765

Dans tout le document, la seule mention qui est faite des mines de terres rares ou d'uranium, c'est lorsqu'on parle que pour le secteur minier : sont assujetties à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, les mines de plus de 2 000 tonnes, les mines de terres rares et d'uranium ou les mines dont la capacité de production est de 500 tonnes métriques ou plus par jour.

2770

Mais c'est le seul endroit où on mentionne terres rares et uranium. Quand on parle d'effluents, quand on parle d'eau et air, rien, pas un mot. On parle encore d'arsenic puis de plomb, puis on est super préoccupé par la toxicité, l'acidité, parce qu'on a eu notre épisode de lac acide, on dit que l'échantillonnage pour le pH des effluents doit être fait une fois par jour, une fois par semaine pour l'arsenic, et dans le cas de la toxicité aiguë, une fois par mois. Le mal est fait, donc si c'est des effluents à toxicité aiguë, pourquoi les examiner tous les jours?

2775

2780

On revient à la géomorphologie du Témiscamingue, ça nous préoccupe particulièrement, parce que tout le bassin est drainé, 87 % de la MRC du Témiscamingue est drainée par le bassin versant. L'étendue de la contamination environnementale peut s'étendre sur de très longues distances, d'autant plus que le bassin versant du Témiscamingue relie 89.7 % du territoire de la MRC au lac Témiscamingue et à la rivière Outaouais.

2785

La grande superficie des sites de déchets de résidus miniers uranifères signifie également que des pans importants du territoire perdraient leur valeur. Même si nous n'avons qu'environ 18 000 de population et qu'une seule route traverse le Témiscamingue, la route 101, le territoire est complètement couvert par des chemins secondaires. Le réseau d'accès aux ressources est dense

2790 et complexe. Au Témiscamingue, nous avons 8 158 kilomètres de chemins dits forestiers. En d'autres mots, on l'habite, le territoire, parce qu'avec 8 200 kilomètres... non entretenus par le gouvernement du Québec.

2795 Contrairement aux régions limitrophes nord, comme l'Abitibi, qui sont des régions de grande réserve d'eau d'esker puis de moraine, le bassin Granville, qui est la région du Témiscamingue, est parcouru par un immense réseau d'eau de surface et probablement des eskers des moraines, mais très profondes. En d'autres mots, actuellement ce qu'on boit, c'est l'eau de surface, ici. La ville de Belle-Terre souffre toujours de l'acidification de ses lacs et a des difficultés d'approvisionnement en eau à cause d'une mine fermée il y a plus de 50 ans. Puis ce n'était pas une mine d'uranium, c'était une mine d'or. Il en serait tout autrement d'une pollution radioactive du réseau hydrographique du bassin versant.

2800 Le cadre normatif pour les rejets liquides des installations minières prévoit des objectifs environnementaux de rejet, les OER. Au cours du processus d'analyse des demandes d'autorisation des projets industriels, le ministère utilise une approche préventive basée sur l'utilisation d'objectifs environnementaux de rejets qui prennent en compte la sensibilité des écosystèmes aquatiques.

2810 Puis là, on dit quelle est l'amplitude, la durée, la fréquence des dépassements permis, mais il n'y a pas d'OER pour les radionucléides. Est-ce qu'il peut même être concevable qu'il y ait des OER pour la dégradation des matières nucléaires? Aucune solution. La Directive sur les OER dit que lorsque la détérioration du milieu peut... il y a une source possible de détérioration du milieu, on doit demander la relocalisation du point de rejet des étangs miniers.

2815 Nous sommes persuadés qu'il est impossible et très risqué de prétendre fixer des OER acceptables pour toute la filière uranifère et des terres rares dans un territoire tel que celui du bassin versant du Témiscamingue. Ça ne peut pas être rejeté en nulle part. Aucune solution de relocalisation du point de rejet ne semble possible pour tout le pourtour du lac Kipawa, sans mettre en danger le lac Témiscamingue, la rivière Outaouais et ultimement le fleuve Saint-Laurent.

2820 Éventuellement, toute la région géologique Greenville du bassin versant du Témiscamingue devrait être déclarée zone sensible, interdite à l'exploitation de l'uranium, interdite de mine à ciel ouvert et exclure toute possibilité de rejets dans le milieu aquatique, en particulier pour les opérations minières d'éléments de terres rares. Ça, c'est la première position que vous recevez en termes de détermination de sites exclus à des activités minières, et c'est Ville-Marie qui vous la présente.

2825

2830 Autant au palier fédéral que provincial, les différents ministères peuvent difficilement aussi assurer un suivi systématique de toutes les installations minières. Il est assez intéressant de remarquer que la décision de l'Assemblée nationale du Québec de demander une évaluation environnementale provinciale pour le projet d'oléoduc Énergie Est a été saluée dans d'autres provinces comme étant une reconnaissance que le processus d'évaluation environnementale fédéral est brisé et que ce sont les provinces qui doivent occuper le vacuum.

2835 Est-ce que j'ai terminé mon temps? Oui?

LE PRÉSIDENT :

2840 Allez-y, on est un peu en avance de notre temps, alors vous pouvez prendre le temps de conclure.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

2845 J'ai plusieurs pages sur les retombées économiques, vous en avez parlé un peu, mais les retombées économiques sont très, très limitées. On a fait une étude spécifiquement sur les retombées économiques d'un projet comme le projet de terres rares de Zeus, très peu d'emplois seraient finalement générés directement. Les retombées en termes d'achats sont très limitées parce que la région est peu peuplée, isolée et n'a pas les entrepreneurs qu'il faut pour fournir ce matériel. Donc les fournisseurs naturels d'équipements miniers sont à Val-d'Or ou à North Bay.

2850 Et la distance n'est justement juste pas assez grande pour que ça vaille la peine d'en rouvrir un ici. Ce n'est pas Schefferville. C'est une situation complètement différente. Lorsqu'on est dans l'extrême nord, le gouvernement aide les compagnies à se faire des infrastructures pour accéder aux ressources et pour ressortir les ressources de là.

2855 Les intrants, et on l'a fort bien vu, le gouvernement a toujours été attiré par le fait que les bénéfices du Plan Nord seraient aux entreprises du sud, les grandes entreprises de construction et de fourniture d'équipement du sud. Nous, on tombe en sandwich entre les deux. Ils retirent les produits de notre sol, polluent notre eau, puis ils n'achètent pas plus qu'un million sur cent quarante (140 M\$) par année dans la région et ça, c'est une étude de Secor-KPMG faite spécifiquement pour analyser les retombées économiques de Matamec ou du projet Zeus.

2865 Le coût social et environnemental du développement de la filière uranifère au Québec et spécifiquement au Témiscamingue est disproportionné par rapport aux bénéfices économiques, bénéfices financiers des entreprises minières et bénéfices fiscaux des gouvernements. Il est impossible de justifier auprès de nos populations des bénéfices à court terme de l'activité économique générée en regard des impacts environnementaux, mais aussi d'autres impacts,

comme même les activités forestières seraient mises en danger, car comment obtenir une certification forestière FSC pour des activités conduites sur un territoire pollué par la présence dans l'air, l'eau et le sol de déchets de poussières radioactives?

2870

Le même raisonnement s'applique aux activités agricoles; le Témiscamingue est un producteur de céréale et est doté d'une industrie florissante de transformation du lait et est pressenti pour l'implantation d'un grand projet de maternité porcine afin de fournir des porcelets élevés dans un milieu sanitaire exemplaire, qui fournirait les éleveurs de porc de tout le sud du Québec. S'il faut mettre dans la balance la sécurité alimentaire du Québec versus une production uranifère de courte durée, notre choix serait vite fait.

2875

Le principe que des ressources naturelles dans une région peu peuplée comme la nôtre n'apportent pas de retombées locales, ça s'appelle la malédiction des ressources naturelles et c'est un principe qui est développé par plusieurs économistes et ce n'est pas seulement le cas du Témiscamingue, il y a eu récemment beaucoup de représentations des maires de Chibougamau, Matagami et Lebel-sur-Quévillon qui sont toutes des municipalités plus grandes et plus peuplées que celles du Témiscamingue qui font des représentations pour obtenir des bénéfices des divers projets miniers qui oeuvrent dans leur arrière-cour, on peut facilement extrapoler quelle serait la situation ici.

2880

2885

Les impacts par contre sur nos infrastructures devraient aussi être comptabilisés. Si le risque réel engendré par le transport de matières dangereuses à raison de 60 camions par jour en provenance de l'Abitibi et de l'Ontario – les 60 camions, c'est une étude de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue sur le transport engendré par les projets miniers. Nous utilisons ce chiffre en fonction d'une comparaison directe avec Lithium One qui a le même volume que le projet de terres rares ici et parce qu'on nous disait que c'était 4 à 5 camions par jour. Je ne peux pas comprendre que les terres rares c'est quatre à cinq camions puis Lithium One, c'est 60. Il y a quelque chose, ils ne font pas ça de la même façon, Leonardo Da Vinci leur a inventé des appareils spéciaux pour retirer...

2890

2895

En d'autres mots, une circulation de 60 camions sur notre route numéro 101 chargés d'acide, de produits chimiques, d'explosifs, de chaux, de pétrole, qui traversent Ville-Marie du nord au sud, le dilemme dans ça, c'est encore la malédiction des ressources naturelles, quand ça se passe dans le Grand Nord, il y a le Plan Nord qui paye les infrastructures; quand ça se passe chez nous, il n'y a rien qui change, puis en plus le ministère des Transports n'est même pas capable de l'entretenir en ce moment. Mais ça reste la responsabilité des municipalités de l'entretenir.

2900

Vous avez effectivement 60 camions dont à peu près la moitié sont constitués de matières dangereuses qui traverseraient la ville et parcourraient plus de 300 kilomètres dans chaque

2905

direction, en zones rurale ou forestière, sur des routes toujours sises à proximité d'un affluent du lac Témiscamingue.

2910 L'impact sur la santé serait aussi non négligeable, parce que le transport des poussières, ça se fait aussi par la circulation des camions.

2915 Je vais, avant de conclure sur l'acceptabilité sociale, vous parler un peu de fiscalité et de gouvernance, le rôle des municipalités. Environ 40 % des dépenses d'exploration minière entre 2004 et 2008 ont été payés par les contribuables québécois grâce à de nombreux programmes fiscaux comme les actions accréditives, les crédits d'impôt remboursables, les programmes de soutien.

2920 Plus récemment, le gouvernement du Québec actuel nous a fait miroiter la possibilité de transférer une partie des redevances minières aux municipalités. Cependant, cette possibilité, dans le cas spécifique du Témiscamingue, ne fait qu'accroître les disparités régionales, parce que 4 % du territoire est non organisé. Donc, les redevances éventuelles seraient transférées à la municipalité régionale de comté et non aux municipalités qui doivent investir dans les infrastructures et fournir les services aux citoyens. En anglais, on appelle ça un « Catch 22 ».

2925 Similairement, 95 % du territoire du Témiscamingue est de tenure publique. Donc, dans le cas des bénéfices fiscaux qui pourraient être obtenus de nouvelles installations minières, ils reviendront encore une fois à la MRC et non aux municipalités qui auront à fournir les infrastructures.

2930 Pour nos citoyens, cependant, la base de la fiscalité est municipale; on paye nos taxes sur nos maisons à la municipalité et c'est l'endroit de l'expression directe de la démocratie municipale. Nous devons donc concilier l'écoute, l'interprétation et le respect des opinions citoyennes, spécifiquement l'acceptabilité sociale de tout projet, avec nos propres pouvoirs très limités d'influencer les décisions, tant au niveau régional que provincial.

2935 Je vais vous laisser lire la partie sur les impacts sur la santé et sur les impacts... il n'y a qu'une note que je voudrais faire sur les statistiques de l'incidence de cancers au Québec. Tout en sachant que le Québec a une des plus fortes incidences de cancer dans toutes les provinces canadiennes, c'est assez intéressant de noter que l'Abitibi-Témiscamingue a une des plus basses incidences au Québec. Chez les hommes, c'est la deuxième plus basse, chez les femmes, c'est sous la médiane.

2945 Cependant, il y a des anomalies, et une anomalie spécifique c'est le CSSS de Témiscamingue et Kipawa qui a le plus haut au Québec, avec le Nunavut, et c'est très difficile d'analyser parce que les chercheurs universitaires qui font des mémoires sur l'incidence des

maladies sont des gens qui sont plutôt portés à faire des recherches de type pharmaceutique et de type incidence de maladie où ils ne considèrent généralement que des facteurs socioéconomiques pour faire la différenciation entre les différents types d'incidence. Ils considèrent très peu le type d'industrie et encore moins la génétique.

2950

Et je pense que quand on a une incidence aussi forte que Kipawa au même niveau que le Nunavut, on pourrait peut-être se poser d'autres questions qui n'ont jamais été posées par aucun chercheur. Est-ce que c'est la consommation des viandes sauvages de ces régions par certaines populations? Est-ce que c'est une fragilité génétique? Il y a plusieurs questions à se poser puis je n'ai pas trouvé de... on peut chercher longtemps quand on commence à chercher des choses comme ça, je n'ai pas trouvé de réponse spécifique.

2955

En termes d'acceptabilité sociale, je vais donc conclure par ça : davantage que par le passé, la population manifeste une volonté accrue d'être consultée et considérée lors du développement de projets miniers de sorte que l'exploitation soit toujours plus respectueuse de l'environnement, les normes puis les réhabilitations des sites et des Communautés d'accueil.

2960

C'est une remarque de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue qui démontre bien l'ampleur du mouvement citoyen qui questionne le bienfondé et la méthodologie d'exploration-exploitation des projets miniers, ce dans une région qui est habituée à vivre avec les mines et dont les activités minières contribuent à plus de 18 % du produit intérieur brut de l'Abitibi-Témiscamingue. Donc, si nous on les questionne, c'est quand même des gens qui sont habitués de vivre avec.

2965

De nombreux mouvements citoyens municipaux se sont créés pour dire non à l'uranium en exploitation directe de l'uranium ou en association lors de l'exploitation des gisements de terres rares. Il y a même eu une demande spécifique de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador qui demande que le moratoire sur l'uranium soit étendu à l'exploitation des éléments de terres rares.

2970

Ce qu'on voudrait vous laisser comme message, c'est qu'il faut reconnaître l'emprise territoriale de tout projet minier. Et puis l'emprise territoriale sur un territoire comme le Témiscamingue, ce n'est pas une emprise territoriale de deux kilomètres autour, parce qu'elle est entourée d'eau.

2975

C'est notre perspective vue de Ville-Marie, nous reconnaissons les craintes des citoyens quant au contenu en divers types d'uranium et de thorium des gisements de terres rares de la région. Alors que la tendance générale de la part des entreprises minières est de multiplier des séances d'information et de consultation auprès de la population, le promoteur, ici, ça fait plus de 15 mois qu'il ne nous parle pas.

2980

2985

2990

En même temps que le principal investisseur s'est retiré du projet, le gouvernement du Québec nous a surpris en investissant, lui, quatre millions (4 M\$) dans le projet, sans jamais nous consulter et sans que ne soit encore initié le processus de demande d'autorisation provinciale et fédérale. Mais Investissement Québec a jugé que ça valait la peine. C'est un peu comme si les dés en étaient jetés.

2995

Nous avons beaucoup de questions non répondues sur les impacts des poussières d'une opération à ciel ouvert, sur la concentration des éléments de radionucléide par le broyage et le processus métallurgique, sur la sécurité réelle des étangs de déchets, sur l'impact du transport, autant des intrants que des extrants, sur les bénéfices économiques pour la région, qui semblent très limités, et nous n'avons pas l'impression d'être écoutés, parce que notre gouvernement vient d'investir quatre millions (4 M\$) dans le projet.

3000

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame Tremblay. Vos propos ont l'avantage d'être clairs, mais vous me permettez quand même d'envisager de vous poser quelques questions.

3005

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui. Si je peux répondre.

3010

LE PRÉSIDENT :

Oui. Monsieur Cardoso, tantôt, nous parlé de la démarche de la région de Malartic qui entend se prévaloir des nouvelles dispositions de la *Loi sur les mines* afin de se doter d'une vision à long terme sur ce développement et peut-être exclure des parties du territoire jugées trop sensibles; qu'en est-il de Ville-Marie?

3015

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Dans le mémoire, on demande spécifiquement – comme j'en ai sauté la moitié, je ne l'ai peut-être pas... on demande spécifiquement que le lac Kipawa et ses affluents soient déclarés zone interdite à toute exploitation minière.

3020

LE PRÉSIDENT :

J'avais lu ça, mais je n'avais pas compris que vous entendiez vous prévaloir formellement de la loi à cet effet, c'est bien ce qui est écrit?

3025

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3030 Ce n'est pas écrit tel quel, c'est écrit, comme je viens de vous le lire, avec d'autres restrictions telles que les pourtours du lac Témiscamingue, lac des Quinze interdits aux mines à ciel ouvert, ce qui laisse encore beaucoup de territoire pour d'autres exploitations minières.

LE PRÉSIDENT :

3035 D'accord. Donc, dans les préoccupations de votre Conseil, c'est déjà là et vous avez déjà une idée des portions du territoire qui seraient les plus sensibles et qu'il faudrait exclure?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3040 Oui. Mais je pense que le raisonnement n'est pas complété, parce que justement, quand on parlait du lac Témiscamingue, du lac des Quinze, on a eu une réunion hier et on a commencé à parler du lac Simard, donc je pense que ce n'est pas fini.

LE PRÉSIDENT :

3045 Est-ce que vous allez aborder cette question-là dans une logique de bassin versant?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3050 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Et est-ce que l'Organisme de bassin versant est associé à cette réflexion?

3055 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

3060 L'organisme du bassin versant nous a fourni beaucoup d'informations, y compris toutes les cartes géographiques que vous allez retrouver dans la version finale de mon document dont vous n'aviez pas eu le bénéfice au tout début.

LE PRÉSIDENT :

3065 Oui.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3070 Et donc, ils sont déjà conscients du travail qu'on fait, mais l'Organisme du bassin versant n'a pour rôle que d'indiquer aux gouvernants et aux institutions quels sont les domaines dans lesquels des études supplémentaires seraient requises pour obtenir des informations pertinentes pour prendre des décisions correctes.

3075 Donc, il faut que nous, nous soyons proactifs et leur demandions des informations spécifiques avant qu'ils – ils ne fournissent pas d'avis, ils nous fournissent des études, ils nous fournissent des thèmes d'études pour nous indiquer où il y a des zones de danger ou des zones d'exploration nécessaire.

LE PRÉSIDENT :

3080 Je vais faire le lien entre deux de vos réponses. Vous m'avez dit que la région de Kipawa, que Kipawa ici ne faisait pas partie du territoire de votre municipalité.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3085 Non.

LE PRÉSIDENT :

3090 Mais vous demandez à ce que Kipawa soit exclu.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Pas la municipalité de Kipawa, le TNO des lacs du Témiscamingue.

3095 **LE PRÉSIDENT :**

Et ça, c'est dans votre territoire?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3100 Ce n'est pas dans notre territoire, c'est à qui le 87 % qui non organisé?

LE PRÉSIDENT :

3105 Mais vous essayez quand même de l'avoir, de le bloquer?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Non. Normalement, c'est les maires et la MRC qui devraient prendre des décisions sur le territoire non organisé.

3110

LE PRÉSIDENT :

Oui.

3115

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Ils n'en prennent pas? Ville-Marie a pris le devant comme Centre administratif du Témiscamingue. Puis graduellement, on les gagnera un par un.

3120

LE PRÉSIDENT :

Ah, O.K. Je comprends votre démarche.

3125

LA COMMISSAIRE :

J'aurais une petite clarification.

3130

LE PRÉSIDENT :

Vas-y, vas-y.

3135

LA COMMISSAIRE :

En fait, si je comprends bien, vous êtes en train de vous préparer à vous prévaloir de l'article de loi qui vous permettra d'exclure des zones.

3140

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui.

3145

LA COMMISSAIRE :

Puis là, qui seront nommées dans la loi comme incompatibles avec.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui.

3150 **LA COMMISSAIRE :**

Là, vous, vous utilisez un de vos critères de votre réflexion collective qui est « zone sensible ». Là, le gouvernement nous a annoncé, pendant la deuxième phase de notre consultation, que le guide ou la réflexion ou les critères que pourront utiliser les municipalités pour se prévaloir de ça sont en cours de rédaction.

3155

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui.

3160

LA COMMISSAIRE :

S'il y a incompatibilité avec votre définition d'incompatibilité et celle du gouvernement?

3165 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

On a de l'imagination.

LA COMMISSAIRE :

3170

C'est ça. O.K., c'est ça que je voulais savoir. Donc, vous êtes déjà en train de dire, nous on prend...

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3175

Bien, c'est-à-dire la force de l'argument géographique du bassin versant est tellement grande, qu'il y a moyen de l'utiliser, oui. On a déjà des dommages, on subit déjà des dommages dans le bassin versant pour des activités supposément douces et renouvelables tel que le marnage d'Hydro-Québec, qu'est-ce que ça sera si ce sont des activités...

3180

LA COMMISSAIRE :

Votre réponse est claire, c'est ce que je voulais savoir. Donc, vous êtes en train de planifier et faire votre propre réflexion comme premier acteur par rapport à ces réalités-là.

3185

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui.

3190 **LA COMMISSAIRE :**

Merci. Pour cette question-là, ça va.

3195 **LE PRÉSIDENT :**

Autre question. Vous avez souligné le fait que Québec a investi quatre millions (4 M\$) dans un projet de terres rares alors que le projet n'est pas encore évalué par les services gouvernementaux comme le ministère de l'Environnement, le BAPE, et cetera.

3200 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

Oui. Exactement

3205 **LE PRÉSIDENT :**

Qu'est-ce que vous pensez de cette situation?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3210 On nous prend pour des imbéciles, on prend nos taxes pour investir dans un projet que personne n'a approuvé encore. Une partie de l'investissement est dans le processus de raffinage. Ce qui a une certaine logique, parce qu'il n'y a pas de connaissance au Québec et il n'y a pas de connaissance très poussée sur le processus de raffinage du type d'éléments de terres rares lourdes que l'on retrouve ici. Bon, disons qu'on ne peut pas dire que de la recherche, c'est de l'argent mal dépensé.

3215 Par contre, c'est associé à un projet qui est situé sur le bord d'un cours d'eau avec toutes les caractéristiques que l'on vous décrit les uns après les autres pour vous dire que ça n'a pas de sens, et c'est associé à une injection directe d'un million de dollars (1 M\$) de capitaux dans cette junior-là. Qui sommes-nous, nous, les citoyens, les occupants du territoire pour qu'on nous passe sous le nez des investissements d'un million de dollars (1 M\$) dans une compagnie qui est en train de préparer un projet dont on ne veut pas?

3225

LA COMMISSAIRE :

En fait, ce que vous nous dites, parce qu'on ne peut pas tabler sur ce projet-là, on n'est pas hypocrite non plus, on vous entend quand même.

3230

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui.

3235

LA COMMISSAIRE :

Mais est-ce que dans le fond, ce que vous voulez nous dire, c'est que c'est le principe même de comment le gouvernement fait-il ses choix d'investissement.

3240

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Exactement.

3245

LA COMMISSAIRE :

Le gouvernement ou ses agences. Donc, ce que vous demandez à la commission, c'est de regarder dans les analyses coûts/bénéfices...

3250

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

3255

... de se pencher sur cette question-là, parce qu'on ne se penchera pas sur ce projet-là, ça, c'est clair.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3260

Non, non, non, je le comprends très bien. On a de la difficulté à faire entretenir notre route, on n'a pas d'investissement suffisant du ministère des Transports, par contre, on se retrouve avec quatre millions (4 M\$) dans un projet minier qu'on ne veut pas. Comment ils ont calculé?

3265

LE PRÉSIDENT :

En termes de processus décisionnel.

3270 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

Oui?

LE PRÉSIDENT :

3275

Je prends acte de vos préoccupations et j'essaie de les traduire dans un processus décisionnel qui serait plus compatible avec vos priorités ou vos valeurs. Est-ce que vous nous laissez entendre que Québec, avant de faire des investissements, devrait au moins attendre que les projets aient été évalués de façon indépendante pour savoir si ça vaut la peine d'aller de l'avant ou pas?

3280

Mme CHANTAL TREMBLAY :

On a l'impression qu'Investissement Québec n'appartient pas au gouvernement du Québec, ils font ce qu'ils veulent, comme ils veulent, mais c'est quand même des fonds... écoutez, si ça avait été la FTQ qui avait investi, on se serait parlé. Investissement Québec, on ne peut pas leur parler, on ne peut pas rien dire, puis ce n'est pas le gouvernement qui a fait le choix, c'est Investissement Québec.

3285

LE PRÉSIDENT :

3290

Mais je reviens à ma question. En termes de processus décisionnel, le gouvernement et ses agences, devraient-ils attendre qu'il y ait eu une évaluation indépendante des projets avant d'investir dedans pour être sûrs que tous les coûts et bénéfices ont été identifiés avant?

3295

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui, mais là, vous faites justement appel à ma côtelette d'économiste. S'ils attendent trop longtemps puis qu'il y a des investisseurs étrangers qui sont à la porte du développeur, on peut, parfois, se retrouver dans une situation où un investisseur étranger investira au lieu de l'investisseur local.

3300

En toute logique, pour qu'Investissement Québec prenne une participation aussi importante dans une entreprise, c'est qu'il considère que le projet est stratégique, que c'est d'intérêt pour la province de Québec de développer des connaissances sur ce type de métaux, parce que ce sont

3305

des métaux à application importante pour le futur, énergie verte, et cetera. Mais il n'y avait pas de pression, bien au contraire, l'investisseur étranger s'est retiré.

3310 Donc, la stratégie qui est derrière le fait d'investir dans un projet d'éléments de terres rares, elle a peut-être une petite étincelle de vérité, parce qu'on ne nie pas que le progrès nous intéresse et que de la recherche sur le raffinage et l'utilisation des terres rares, ça nous intéresse. On aimerait même que ça devienne le Témiscamingue, le centre de la recherche sur les terres rares. Mais je pense qu'on va être obligés de se lever de bonheur, parce que les dépôts, ici, sont beaucoup plus petits que ceux de Kuujuaq ou d'autres régions qui ont des dépôts beaucoup plus importants.

3315
3320 Si ce n'est pas les mêmes types de terres rares, on pourrait peut-être faire quelque chose, mais ce n'est pas de ça qu'on nous parle, on ne nous parle pas de vision d'avenir, on ne cherche pas à voir quelle sorte d'innovation on pourrait faire pour les processus d'extraction et les processus d'utilisation. À l'aveuglette, sans savoir quelle est l'opinion du public et sans savoir quel est le futur de ce dépôt-là, on investit quatre millions (4 M\$), qui est quand même de l'argent qui appartient aux contribuables québécois. Ça ne vient pas de la Caisse de dépôt, ça ne vient pas de la FTQ, ça vient d'Investissement Québec.

3325 **LE PRÉSIDENT :**

 Quelle est la valeur de la consultation publique sur un projet dans lequel le gouvernement a lui-même investi? Auriez-vous confiance dans les audiences du BAPE sur un projet comme ça?

3330 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

 Après l'investissement du gouvernement? Je pense que la main droite ne sait pas ce que la main gauche fait. J'aurais quand même confiance dans des audiences.

3335 **LE PRÉSIDENT :**

 Vous auriez quand même confiance?

3340 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

 Oui, parce qu'ils ne se parlent pas.

3345 **LE PRÉSIDENT :**

 D'accord. Michèle, allez-y.

LA COMMISSAIRE :

3350 En fait, c'est qu'une idée en entraîne une autre, parce que ce vous dites nous amène d'autre chose qui n'a pas nécessairement été écrite. Donc, vous venez de dire, puis c'est intéressant, s'il y avait une vision à long terme, peut-être que même l'Abitibi-Témiscamingue pourrait être intéressée à devenir un centre de recherche et développement de technologie peut-être moins d'impacts, et cetera.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3355 Oui.

LA COMMISSAIRE :

3360 Donc en fait, les terres rares, c'est les impacts qui vous inquiètent? L'uranium, là, parce qu'on ne parle pas de terres rares, mais donc les radionucléides c'est ça qui vous inquiète?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3365 Oui.

LA COMMISSAIRE :

3370 Mais vous êtes quand même ouverts à l'idée qu'il pourrait y avoir un certain type d'industries?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3375 Oui.

LA COMMISSAIRE :

3380 Puis avec des seuils. Là, je ne veux pas rentrer dans les chiffres sur la valeur des seuils, mais par exemple, au niveau de la Nouvelle-Écosse, quand ils ont fait le moratoire sur l'uranium, puis là, on est à la recherche d'informations pour la Colombie-Britannique, est-ce qu'eux on fait la même chose, ils ont dit : bon, au niveau américain, ils ont regardé les avis scientifiques puis ils ont dit : à partir de telle concentration dans une mine, n'importe quelle, c'est sans effet suffisamment grave, on est capable de le gérer – là, je ne parle pas d'une mine d'uranium, mais la trace, on n'appelle pas ça un coproduit, ça s'appelle un contaminant ou une trace –, puis on peut vivre avec.

3385 Pensez-vous que les populations régionales ici seraient capables, si elles avaient des avis d'experts indépendants, de vivre avec un certain niveau dedans puis avec des technologies de R et D peut-être appropriées? Est-ce que c'est envisageable, un certain niveau?

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3390 C'est envisageable, mais il y a une chose que... du dernier des politiciens locaux jusqu'au premier ministre du Québec, il faudrait qu'on se débarrasse du concept d'acceptabilité sociale basée sur la vision 1950 : on vous fournit des opinions d'experts, prenez-les puis taisez-vous.

3395 **LA COMMISSAIRE :**

O.K.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3400 Ce n'est plus ça, l'acceptabilité sociale, c'est de la science conjointe. Le promoteur fournit des opinions, le législateur fournit des opinions et le public apporte beaucoup d'opinions aussi et il faut construire une science conjointe. Tant qu'on ne le fera pas, on n'avance pas, ni par en avant, ni par en arrière. On a des problèmes avec d'autres projets, au Témiscamingue, qu'on n'arrive pas à développer, parce que les promoteurs essaient d'imposer les choix ou de mettre en exergue des opinions d'experts comme si c'était la parole de Dieu.

3405 Je pense que cette vision-là – c'est vrai qu'en Europe, c'est beaucoup plus une vision partagée. Ici, c'est encore une vision : on engage le plus grand *public relation*, puis on fait de la relation publique comme TransCanada, c'est ça l'acceptabilité sociale.

3415 Il y a une avidité, du côté des Tamiscamiens, pour avoir des vraies opinions; des vraies opinions partagées, que lorsqu'on pose des questions, ne les remette pas sous le tapis puis qu'on nous réponde, puis qu'on aille chercher les réponses. Si avec ça on parvenait à développer des éléments de terres rares de façon sécuritaire, je suis certaine que c'est possible.

3420 Nous, on continue d'avoir, pour le moment, puis peut-être pour les cent prochaines années, des doutes très, très sérieux que c'est possible de faire ça sur le territoire spécifique du pourtour du lac Kipawa.

LA COMMISSAIRE :

Je ne veux pas tomber non plus dans la... de vous demander de trouver la solution à notre place, c'est notre travail d'éclairer, mais en quelque part vous dites : la communauté ici est avide

3425 d'informations, donc avide de connaissances qui viendraient d'experts. Là vous dites : les entreprises arrivent avec des experts... quel type d'organisation, à quel type d'instance, la communauté pourrait trouver que c'est fiable l'information? Est-ce que celle du gouvernement, les experts du gouvernement, est-ce que ça suffit? Où on les prend, dans les universités? Où irons-nous chercher un bassin qui permettrait à la population d'avoir confiance?

3430

Mme CHANTAL TREMBLAY :

C'est surtout le bassin universitaire, oui.

3435

LA COMMISSAIRE :

Universitaire?

3440

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Oui. Parce que l'université, les opinions et les études émises par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ont beaucoup de répercussions et des institutions, sans faire de politique, comme la CRÉ qui pourrait disparaître un jour, jouent un rôle très important dans leur capacité de générer des données statistiques spécifiques à la région. Comment se former une opinion bien fondée lorsqu'on n'a pas de statistiques sur certains aspects de la région?

3445

Et j'ai beaucoup puisé, dans mon mémoire, sur les données de la CRÉ, parce que ce sont des sources uniques d'informations sur la région. Bon, on peut parler du démantèlement de Statistiques Canada, on a de moins en moins de sources fiables de statistiques et les statistiques agglomérées au niveau du Québec en entier, bien, notre situation puis celle de Wabush puis de Trois-Rivières, ce n'est pas la même chose.

3450

LA COMMISSAIRE :

Non, mais c'est quand même intéressant comme piste d'entendre, dans votre bouche, que les études, par exemple de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, reçoivent une certaine... plus qu'une, je ne veux pas la qualifier, ce n'est pas mon rôle, mais elles reçoivent donc...

3455

3460

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Les orientations qui nous sont données par l'Organisme du bassin versant du lac Témiscamingue reçoivent un très bon accueil et ont été abondamment utilisées pour caractériser le territoire.

3465 **LE PRÉSIDENT :**

Dans un autre domaine, vous avez fait référence aux objectifs environnementaux de rejets que le gouvernement peut fixer.

3470 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3475

Et vous dites, vous concluez en disant : nous sommes persuadés qu'il est impossible et très risqué de prétendre fixer des horaires acceptables pour toute la filière uranifère.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3480

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3485

Une question que je me pose, c'est la suivante : les OER ne sont pas réglementaires.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Non.

3490

LE PRÉSIDENT :

3495

Ils n'ont pas valeur de règlement. Donc, c'est un objectif vers lequel un promoteur doit tendre. En somme, l'atteinte est volontaire. C'est sûr que le ministère de l'Environnement, s'il voit que ça stagne, qu'il ne se passe rien, il va intervenir. Mais ça n'a quand même pas force de loi. Est-ce que cet élément de volontariat dans les OER joue dans le jugement que vous avez porté « il est impossible et très risqué »? Parce que je ne le vois pas apparaître nulle part, puis je me demandais, s'il fait partie de votre vision sur la fragilité, qu'on pourrait dire, de l'approche.

3500

Mme CHANTAL TREMBLAY :

Ce n'est pas seulement l'élément de volontariat, c'est l'élément de... on voile tout l'aspect de dégradation dans le cas des produits qui contiennent des radionucléides. C'est facile de passer sous silence le processus de dégradation.

3505 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

3510 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

3515 Donc, c'est la nature même des radionucléides qui fait que vous dites : fondamentalement, c'est impossible et très risqué et non pas le fait qu'il va y avoir une accumulation vu que ce n'est pas règlementaire et qu'il n'y a pas une obligation stricte.

3520 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

Non, c'est le processus de dégradation.

LE PRÉSIDENT :

3525 C'est le processus de dégradation. C'est ce que je voulais comprendre. Alors, moi, ça met fin à mes questions. Vous, Michèle?

LA COMMISSAIRE :

3530 Une simple question de raffinement. Dans le cas de la municipalité où vous êtes en train de réfléchir à votre vision de territoire incompatible, comment la population est associée? Là, vous avez parlé des organismes de bassin, certains groupes de différentes natures, comment, quel type de population vous associez à votre réflexion, puis comment vous gérez les intérêts à caractère économique? Je veux dire, généralement, les associations économiques sont... comment vous le gérez, ça, la participation, la fameuse vision partagée?

3535 **Mme CHANTAL TREMBLAY :**

3540 O.K. Actuellement, ce n'est pas la population au complet qui est impliquée dans le processus. Jusqu'à un certain point, la population est impliquée par différentes colonnes d'opinions, puis de lettres de citoyens, et cetera, mais on est un peu en train de se substituer à une vision qui devrait être au niveau de la Municipalité régionale de comté et qui n'existe pas et, comme de toute façon, les problèmes, ça retombe toujours sur le centre administratif, parce que c'est là que toutes les institutions sont situées, avec les données de l'OBVT, avec tous les

3545 mouvements qui ont lieu dans la région de Kipawa, avec des citoyens qui veulent protéger cette
région-là, et avec la perception, quand on a vraiment regardé la carte des dépôts uranifères qu'il y
en avait plein, puis qu'ils étaient tous sur des lacs qui venaient se jeter au lac Témiscamingue à la
3550 fin, parce qu'il n'y en a pas seulement dans la région de Kipawa, mais il y en a aussi dans la région
de Chemin de pénétration de Béarn, dans le lac Simard, à la tête du lac près de Temiskaming First
Nation, il y en a à plusieurs endroits. Cette perception-là a commencé à changer complètement la
notion d'intervention qu'on devrait prendre.

LE PRÉSIDENT :

3555 Eh bien, il nous reste à vous remercier pour ce mémoire très étoffé et fort intéressant. Alors,
merci de votre participation encore une fois et on va certainement suivre avec intérêt ce qui se
passe dans votre région et à Ville-Marie.

Mme CHANTAL TREMBLAY :

3560 Merci.

M. DONALD RHEAULT

LE PRÉSIDENT :

3570 Alors, j'appellerais un dernier intervenant, monsieur Donald Rheault, au nom du Conseil
central de l'Abitibi-Témiscamingue, si il est là. Oui, il est là. Bonjour.

M. DONALD RHEAULT :

3575 Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Je vois que vous êtes accompagné?

3580 **M. DONALD RHEAULT :**

Oui, oui. Alors, bonjour.

3585 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

3590

M. DONALD RHEAULT :

Alors, je suis accompagné de Ginette Villeneuve... Villeneuve, je ne peux pas croire, Vaillancourt, Ginette Vaillancourt, qui est vice-présidente du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et responsable du dossier environnement et Ginette assiste à sa deuxième audition du BAPE, alors elle est un peu nerveuse.

3595

Alors, bien, merci beaucoup Madame la commissaire et Monsieur le commissaire de nous recevoir comme organisation syndicale et d'entendre nos préoccupations sur le développement de l'uranium au Québec.

3600

Alors, le Conseil central, on représente 75 syndicats, 7 200 membres dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec qui œuvrent à peu près dans tous les secteurs d'activités de nos deux régions.

3605

Alors, les membres du Conseil central, bien ils sont interpellés à double titre, à titre de travailleurs et travailleuses et aussi de citoyens et citoyennes. Ça, c'est fort important qu'on puisse retenir ça, parce qu'on n'est pas seulement des travailleurs, on occupe aussi le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Alors, on est touché directement et indirectement sur les impacts des projets miniers, que ce soit la santé des travailleurs et travailleuses ou comme population.

3610

Alors, nos commentaires, nos inquiétudes ont été soulevés par plusieurs groupes de la région sur la question de l'uranium et nous écrivons cette lettre conjointe pour démontrer notre solidarité envers les groupes de chacune de nos régions et qu'elles deviennent parties prenantes de l'avenir de notre territoire.

3615

3620

Alors, le contexte présentement, bien, vous savez, il y a eu beaucoup de considérations, de préoccupations dans notre région ainsi que celle du Nord-du-Québec pour que l'ex-ministre du Développement durable puisse imposer un moratoire en mars dernier et d'imposer un mandat d'audience publique dont vous faite la consultation présentement. Alors, je pense que c'est tout à l'honneur du gouvernement du Québec, à l'époque, qu'on puisse faire un débat sur toute la question de l'uranium au Québec, comment qu'on va, si on a à l'exploiter et comment qu'on doit le transformer également.

3625 Et notre questionnement c'était, en même temps, la compagnie Strateco demandait de prolonger toute la question de l'exploitation de l'uranium dans le Nord-du-Québec, alors il y avait comme un double discours ou une double orientation, mais je pense qu'on doit faire le débat présentement et je pense que ça, c'était tout à notre honneur de le faire pour ne pas arriver devant le fait accompli et qu'il y ait une exploitation d'uranium sans qu'on puisse en débattre correctement.

3630 Alors vous savez qu'on n'est pas les seuls, il y a au-dessus de 300 municipalités qui aussi se préoccupent de toute la question de la gestion de l'uranium au Québec et nous, comme organisation syndicale CSN, on a quatre régions auxquelles on va soumettre des mémoires qui transcendent pas mal l'ensemble des mêmes orientations, mais qu'il y a des projets miniers d'uranium sur leur territoire. Alors, l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, l'Outaouais, la Côte-Nord ainsi que les Laurentides. Alors, je pense qu'il y a une réalité qui transperce l'ensemble de nos régions.

3640 Mais je pense que notre mémoire, il va dans le sens d'un principe de préoccupation, de précaution qu'on doit avoir au niveau de l'exploitation de l'uranium. On sait que l'uranium c'est radioactif et l'émanation ou les rejets de l'uranium c'est très nocif. En tout cas, il y a des études qui ont été faites sur les cancers du poumon entre autres, au niveau des travailleurs et travailleuses, mais aussi qu'il y a une incidence sur la population, qu'il y a une incidence également sur la végétation, les animaux qui habitent le territoire. Alors, ça, ça rentre dans la chaîne alimentaire, alors on risque d'être contaminés à double effet, comme travailleurs et travailleuses, mais comme citoyens et citoyennes et qu'on puisse, si on a à manger, comment je dirais ça... oui, c'est ça, à prendre effet sur les animaux, bon, si on a à manger les animaux, bien on risque d'être contaminés également.

3650 Alors, c'est les deux éléments sur lesquels nous on veut intervenir. Bon, la santé et l'environnement, la santé de la population, la santé des travailleurs et des travailleuses et la santé de la population. Comme je disais tantôt, les rejets ou l'émanation de l'uranium a un effet très néfaste sur la population, sur les travailleurs et travailleuses et toute la question environnementale, parce qu'on n'est aucunement sécurisés de la façon que les compagnies minières, maintenant, même aujourd'hui, gèrent leurs rejets miniers.

3655 On a juste à donner l'exemple dans le coin d'Amos, la mine La Corne, de lithium, alors c'est une nouvelle mine et à deux reprises, le bassin a été ouvert. Alors, il y a eu des brèches et c'est une mine qui est neuve, complètement en nouvelle exploitation, alors ça, ça nous inquiète et quand on parle d'uranium, c'est deux fois plus inquiétant, parce qu'on est à proximité de lacs ici, entre autres à Kipawa. Alors, disons que ça nous préoccupe beaucoup et c'est pour ça que nous, on pense qu'il doit y avoir un devoir de précaution qui doit être pris dans cette situation-là.

3665

Bon, on parle des risques pour la population, la santé de la population, l'augmentation de la consommation animale, on en a parlé tantôt, provenant des milieux contaminés; d'augmenter l'exposition simultanée à d'autres contaminants, les effets synergétiques, parce que l'uranium n'est pas pur, il faut qu'on prenne d'autres produits chimiques pour le transformer, pour l'extraire, l'uranium, alors ces produits-là vont se retrouver dans les bassins de rétention, alors c'est encore pire. Alors, pour nous, compte tenu de ça, on a beaucoup de réserves sur la question de l'exploitation de l'uranium.

3670

Les impacts psychosociaux, évidemment toute la question de la radioactivité a des effets potentiels sur le climat social, perte de confiance de certains citoyens envers les autorités publiques également, là, sur toute la question de gérer nos rejets miniers.

3675

Il y a un élément aussi important, bon, les risques à l'environnement, on en parlait beaucoup parce que la *Loi des mines* dit qu'ils doivent déposer un montant, mais il n'y a pas de finalité non plus, pas de finalité, mais de fin en soi, parce qu'on sait que l'uranium, ça prend des milliers d'années avant que l'effet se réduise et si les compagnies minières n'existent plus, alors c'est qui, qui doit porter le fardeau de faire cette gestion-là? Alors, ça non plus, c'est aucunement prévu non plus dans la loi, alors ça, c'est encore deux fois plus inquiétant.

3680

Bon, la question environnementale, je pense que j'en ai parlé tantôt. Ça, c'est préoccupant pour nos travailleurs et travailleuses ainsi que pour nos citoyens.

3685

Alors, en conclusion, je vais essayer d'y aller rapidement.

Alors, compte tenu que face aux risques et dangers inhérents face à l'environnement, à la santé des travailleurs, des populations humaines et des écosystèmes de la filière de l'uranium;

3690

Compte tenu du principe de précaution inclus à la *Loi sur le développement durable* et des risques mentionnés précédemment;

3695

Compte tenu que le Québec produit son électricité à partir de l'hydro-électricité et que la production et la concentration d'uranium iront vraisemblablement pour l'exportation;

Compte tenu du faible niveau d'acceptabilité social et du potentiel de controverse et de détérioration du climat social dans une région donnée;

3700

Compte tenu du risque intrinsèque en lien avec le transport d'uranium ou d'oxyde d'uranium, parce que dans mon mémoire on en fait mention, aussi, du transport;

Nous réclamons du gouvernement du Québec d'imposer un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

3705

Alors, en terminant, je dis tout le temps, on a marqué une petite phrase qui dit : « Est-ce que le jeu en vaut la chandelle? » Si on laisse les compagnies exploiter l'uranium? Nous, on pense que non, ça ne vaut pas la chandelle et je pense qu'on n'a pas besoin de ce produit-là au Québec, parce qu'on ne fait que l'exploitation. Et le traitement, où il va être acheminé, n'est pas pour nous, le Québec, c'est pour d'autres pays.

3710

Alors, pour nous, on pense que l'uranium, on ne devrait pas l'exploiter et c'est l'orientation qu'on a au niveau du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

3715

Merci pour ce mémoire. Michèle, je peux y aller? Bon allons-y. Vous dites, quand je prends les éléments que je vois dans votre conclusion, je vois que vous dites, au fond : on a de l'hydro, on n'a pas besoin de ça pour faire de l'électricité. Vous dites aussi, vous notez aussi que, bon, c'est pour des fins d'exportation, donc finalement c'est fait par le secteur privé, ce n'est pas nationalisé au Canada ou au Québec, l'uranium, ce n'est pas la collectivité qui en profite.

3720

S'il y avait une finalité sociale là-dedans? Par exemple, la France, un pourcentage important, c'est les trois quarts ou plus de son électricité ou la moitié, en tout cas, une énorme proportion de son électricité, ça vient du nucléaire, dans un contexte comme ça, est-ce que vous diriez que c'était peut-être un petit peu plus justifié, parce que toute l'économie ou une grosse partie de l'énergie d'une nation en dépend, mais qu'ici, vous semblez dire : il n'y a pas de finalité sociale qui justifie ça?

3725

M. DONALD RHEAULT :

3730

Oui.

LE PRÉSIDENT :

3735

Est-ce que, dans un contexte différent, vous pourriez avoir un jugement différent?

M. DONALD RHEAULT :

3740

Absolument pas.

LE PRÉSIDENT :

Non?

3745

M. DONALD RHEAULT :

Je pense que ce qu'il est important de retenir, je pense qu'il faut développer d'autres façons de produire de l'électricité, autres que l'uranium. Je pense que des pays ont commencé à se pencher là-dessus et – parce qu'au Québec, on développait autrement, et on a décidé de le développer par l'hydroélectricité et je pense qu'on doit faire de la recherche et du développement autour de ça. Parce qu'on ne peut pas... parce que ce qu'il faut retenir c'est que c'est nous qui avons la richesse naturelle et le dépotoir va rester chez nous.

3750

Et c'est ça, nous, ce qui nous inquiète. Tu sais, qu'on puisse, bon, les produits des richesses naturelles, l'or, certains métaux, on dit : O.K., il y a une façon de le faire, on va le faire correctement pour avoir une finalité, comme vous dites, mais je pense que l'uranium c'est autre chose. Et c'est pour ça que nous, on a un principe de réserve là-dessus.

3755

LE PRÉSIDENT :

En fait, ce que vous dites dans le moment, ça rejoint ce que vous écrivez dans votre mémoire quand vous dites que ça va à l'encontre des principes du développement durable. Mais pourriez-vous – vous en mentionnez un, l'intérêt des générations futures, mais à d'autres égards, quels seraient les autres principes de développement durable auxquels ce type de développement contreviendrait ou s'inscrirait en faux?

3760

3765

M. DONALD RHEAULT :

Bien, écoutez, je n'ai pas d'idée là-dessus, je ne sais pas si Ginette? Parce qu'il y a des principes de développement durable, les trois secteurs : au niveau social, alors on ne rejoint pas ça, l'uranium, parce qu'on parle d'acceptabilité sociale également. Je pense qu'on est à l'encontre du développement durable là-dessus. Le développement économique, bien c'est pour qui? Ça aussi, ça a une incidence, ça ne sera pas économique pour nous, parce que ça va être des compagnies de l'extérieur qui vont faire l'extraction du minerai, alors que nous reste-t-il? Un dépotoir et des matières radioactives. Alors, on est complètement à l'encontre du développement durable.

3770

3775

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Ça va. Michèle?

3780

LA COMMISSAIRE :

3785 Vous nous avez expliqué, dans la mise en contexte, que vous avez travaillé avec
minimalement les quatre syndicats du Nord-du-Québec, donc quatre grandes régions, j'aimerais
que vous nous expliquiez comment se font les échanges à l'intérieur de vos membres? Comment
ça a commencé? Il y a-tu eu un comité, vous avez regardé des études? Comment s'est faite votre
réflexion, parce que c'est une façon d'entendre sur la participation d'une vision, là.

3790 **M. DONALD RHEAULT :**

Absolument.

LA COMMISSAIRE :

3795 Ça serait intéressant de vous entendre là-dessus.

M. DONALD RHEAULT :

3800 Écoutez, nous, à la CSN régionale, bien de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, on a
fait un congrès en juin 2013 et on avait une proposition de demander un BAPE générique et le
BAPE est arrivé un peu avant notre congrès. Bon, on était bien content, mais on a eu une
présentation du docteur Notebaert sur toute la question de l'uranium. Et les travailleurs et
travailleuses présents au congrès, les représentants des syndicats ont dit : « Oups! Monsieur le
3805 président, il faut qu'on se penche là-dessus, parce qu'on a une préoccupation sur la question de
l'exploitation et qu'est-ce qu'on va faire avec l'uranium. »

Alors, il y a eu un mandat qui a ressorti de ce congrès-là et dans les autres régions du
Québec également, c'est soit dans les Laurentides, la Côte-Nord, de l'Outaouais, ils avaient les
3810 mêmes préoccupations que nous. Alors, on s'est réunis, les quatre régions – on a un service de
recherche à la CSN et vous avez vu, à la fin on a, je pense, des recherches qui ont été faites, c'est
Isabelle Ménard qui travaille beaucoup avec nous dans ces dossiers-là. Alors, ensemble les quatre
régions, on s'est dit : on va essayer de développer un tronc commun sur des orientations qui vont
venir rejoindre les quatre régions de la CSN au Québec.

3815 Alors, c'est comme ça que le processus se fait. Alors, c'est tout à fait démocratique et je
pense que ça rejoint aussi la préoccupation, comme je disais au début de ma présentation, la
préoccupation des travailleurs et travailleuses, mais également des citoyens et citoyennes.

3820

LE PRÉSIDENT :

3825 Souvent, les syndicats tiennent beaucoup à ce qu'il y ait des retombées en termes d'emplois, là, ici, ça vous semble secondaire?

M. DONALD RHEAULT :

3830 Oui. Absolument.

LE PRÉSIDENT :

Pourquoi?

3835 **M. DONALD RHEAULT :**

3840 Parce qu'on a une préoccupation environnementale également comme travailleurs et travailleuses, et là, on ne parle pas de métaux qu'on connaît ou... on connaît, ces métaux-là, mais on parle d'uranium, on ne parle pas de... je vais dire comme mon grand-père disait, d'une usine de baloney. C'est une mine de baloney, ce n'est pas une mine de baloney, c'est une mine d'uranium.

LE PRÉSIDENT :

3845 Ou d'une mine ordinaire.

M. DONALD RHEAULT :

3850 Ou d'une mine ordinaire. Parce qu'il y a des mines d'or ou des mines de lithium auxquelles nous, on a participé et où on a balisé ou on a orienté l'exploitation de cette mine-là sur des préoccupations qu'on avait. Sauf que là, on parle d'uranium, alors on parle de d'autre chose et c'est pour ça qu'on s'est dit : nous, je pense que la préoccupation de l'emploi, elle prend un deuxième ou un troisième volet.

LE PRÉSIDENT :

3855 Est-ce que vous nous dites que, quand vous dites on a balisé des choses, donc vous avez négocié avec la compagnie qu'il y ait des balises? Des balises de quelle sorte, pouvez-vous nous donner une idée?

3860

M. DONALD RHEAULT :

3865 Bien, quand on a, quand on est en mesure d'aller, mettons... je vais vous donner un exemple : la mine Malartic, il y a eu un BAPE, je pense que vous étiez présent?

LE PRÉSIDENT :

3870 Non.

M. DONALD RHEAULT :

Non, ce n'était pas vous?

3875 **LE PRÉSIDENT :**

J'étais dans un autre monde.

M. DONALD RHEAULT :

3880 Mais il y avait un BAPE sur le projet minier, alors la CSN régionale a émis des recommandations, a émis ses préoccupations au niveau du BAPE et le BAPE a fait ses recommandations au ministre et c'est par ces volets-là qu'on fait. On ne négocie pas directement avec les compagnies minières, c'est à travers des audiences du BAPE qui nous permettent d'avoir une voix et de faire état de nos préoccupations.

3885

LE PRÉSIDENT :

O.K. À la page 7 de votre mémoire, à la toute dernière ligne, vous dites :

3890

« Lors de la fermeture de mine, soit que le coût du minerai baisse sur le marché et la mine n'est plus rentable et les résidus sont laissés sur place. À long terme, ces mines deviennent un fardeau pour les provinces et le gouvernement fédéral. »

3895

J'aimerais comprendre, il y un élément qui m'intrigue là-dedans, c'est quand vous dites « pour le gouvernement fédéral », parce que quand le gouvernement fédéral dit : on a suivi la mine assez longtemps, on déclare que l'abandon devient possible, là, il y aurait rétrocession à la province. Mais le fédéral, lui, s'il a fait une erreur, ce n'est pas lui qui paye pour les dégâts, c'est la province qui absorbe.

3900

M. DONALD RHEAULT :

C'est ça.

3905

LE PRÉSIDENT :

Alors, quand vous dites, un fardeau pour les provinces et le gouvernement fédéral, en quoi est-ce que c'est un fardeau pour le gouvernement fédéral.

3910

M. DONALD RHEAULT :

Bien moi je pense que, parce que quand le gouvernement fédéral relaie à la province, aux provinces, bien, c'est un fardeau... comment est-ce que je vous dirais ça, c'est un fardeau social qui est déposé. Ce n'est pas un fardeau peut-être financier, mais c'est un fardeau social qui est transféré aux provinces et les provinces, bien là, il y a le fardeau social, mais il va y avoir le fardeau économique également. Alors, il se dégage de la responsabilité, comme gouvernement fédéral, sur ces deux volets-là. C'est dans ce sens-là, je ne sais pas si c'est plus clair.

3915

3920

LE PRÉSIDENT :

O.K. Mais est-ce que vous laissez entendre qu'avec ce fardeau social, que s'il y a des suites et que, je ne sais pas, moi, il devait y avoir une catastrophe, des suites complètement imprévues des décennies plus tard, qu'il devrait avoir une part de responsabilité à assumer?

3925

M. DONALD RHEAULT :

Bien, s'il se dégage de sa responsabilité, il la donne à la province de Québec.

3930

LE PRÉSIDENT :

Oui?

M. DONALD RHEAULT :

3935

Je vais vous donner un exemple. La province de Québec, c'est la province de Québec qui va l'assumer, alors c'est un peu qu'est-ce qu'on dit, c'est pour ça qu'il se décharge de ce fardeau-là.

3940

LE PRÉSIDENT :

Oui. Mais est-ce que vous trouvez ça légitime?

M. DONALD RHEAULT :

Absolument pas.

3945

LE PRÉSIDENT :

Ah, bon. C'est ça que je comprends.

3950

M. DONALD RHEAULT :

O.K. Il doit tenir sa part de responsabilité, mais on sait comment ça fonctionne, alors...

LE PRÉSIDENT :

3955

O.K. Donc et sa part de responsabilité, vous la justifieriez s'il assumait sa part financièrement, comment? Par le fait qu'il a déclaré l'abandon alors qu'il y avait encore des restants de problèmes?

3960

M. DONALD RHEAULT :

Bien là, il faudrait l'analyser, là. Je n'irai pas dans tous les détails, mais je pense qu'on comprend un peu le principe sur lequel nous, on veut aller.

3965

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M. DONALD RHEAULT :

3970

Mais quand il ne restera plus rien que le... on dit tout le temps le *fine tuning*, là.

LE PRÉSIDENT :

3975

Oui, oui. Mais c'est sur le principe, vous dites, il y a une responsabilité à assumer.

M. DONALD RHEAULT :

C'est ça. Il doit l'assumer.

3980

LE PRÉSIDENT :

3985 D'accord, ça va. On ne veut pas entrer dans les détails à ce niveau-ci de toute façon. J'avais peut-être une autre question. Non, ça va. Michèle?

LA COMMISSAIRE :

3990 Depuis le début de l'audience, on dit qu'on ne doit pas se pencher sur un projet particulier, mais on est quand même devant la réalité que certains projets de terres rares ou d'autres mines peuvent avoir des contenus en radionucléides. Je ne sais pas, vous, de votre expérience dans la région ici, s'il y a des mines où que ça a été porté à l'attention des travailleurs, nous, on n'a pas de bilan de ça, donc on n'a pas un jugement, c'est juste qu'on se dit : ça peut arriver. Au niveau de
3995 certaines provinces, ils ont dit : bon bien, en bas de certaines teneurs de radionucléides, bien, on peut le tolérer parce que c'est gérable.

4000 Vous, est-ce que vous pensez qu'il y a un seuil qui est gérable? Au niveau des syndicats en termes de santé, si la santé publique, si les instances expertes de santé publique canadienne ou québécoise venaient à faire des études puis arriver à un certain consensus, est-ce que ça serait gérable ou ce n'est aucune, aucune trace d'uranium dans quelque gisement que ça soit qui vous préoccupe? La réflexion de vos groupes est-elle allée jusque-là? C'est un peu ça la question.

M. DONALD RHEAULT :

4005 Oui, c'est ça. Non, on n'a pas été jusqu'à cette analyse-là, mais je pense que ce qui est important de retenir, c'est que souvent on a des normes qui sont établies et souvent, quand les normes, bien, sont dépassées ou les gens sont atteints, là, on est pris devant un fait accompli.

4010 Alors, nous, on dit : écoute, je pense que la question de l'uranium, parce qu'on reste toujours dans la question de l'uranium, c'est non. Compte tenu qu'une fois que tu es atteint, c'est un peu comme... comment ça s'appelle l'autre produit, là? L'amiante. Bon, l'amiante, une fois que tu es contaminé de l'amiante, bien, c'est *just too bad*, comme on dit en anglais.

LA COMMISSAIRE :

4015 Ce que vous nous dites dans le fond c'est que les normes d'aujourd'hui ne seront peut-être pas les mêmes dans 50 ans, puis dans d'avoir pris une norme, même avec la meilleure volonté du monde...

4020

M. DONALD RHEAULT :

C'est ça.

4025

LA COMMISSAIRE :

Donc, compte tenu que ce sont des radionucléides, vous préférez le principe de précaution.

4030

M. DONALD RHEAULT :

C'est ça. C'est le principe de précaution qui s'applique.

4035

LA COMMISSAIRE :

C'est bien ça qu'on comprend, là.

M. DONALD RHEAULT :

4040

Oui, voilà.

LA COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

4045

LE PRÉSIDENT :

Donc au fond, viser le point le plus bas possible.

4050

M. DONALD RHEAULT :

Et voilà.

LE PRÉSIDENT :

4055

Pour qu'il n'y ait pas de suite dans ça.

M. DONALD RHEAULT :

4060

Oui.

LE PRÉSIDENT :

4065 Mais comment vous réagiriez si jamais on découvrait que dans une mine ordinaire, dans les déchets miniers, il y a des radionucléides? Est-ce qu'il faudrait qu'on ferme la mine? Il faudrait qu'ils fassent quoi? Il faudrait qu'ils enlèvent tout?

M. DONALD RHEAULT :

4070 Bien, c'est l'analyse qu'il va falloir qu'on fasse, évidemment, là, parce que je ne sais pas s'il y en a dans toutes les mines?

LE PRÉSIDENT :

4075 Non, non, non, non.

M. DONALD RHEAULT :

4080 C'est ça. C'est ça, là.

LA COMMISSAIRE :

On ne le sait pas.

4085 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non. Il n'y a personne qui dit ça.

M. DONALD RHEAULT :

4090 Mais c'est pour ça qu'on dit, s'il y a de l'uranium dans un... parce que quand ils font, on va faire de la recherche, quand on fait de l'exploration ou qu'on va chercher un certain... des analyses de sol, on le trouve. On détermine qu'il y en a. S'il y en a, on dit : « On ne touche pas à ça. On le laisse là. » Tout simplement.

4095 **LE PRÉSIDENT :**

O.K., merci beaucoup.

4100

LA COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

4105

M. DONALD RHEAULT :

Bien, merci.

4110

LE PRÉSIDENT :

Ça met fin aussi à mes questions. Vous aussi, Michèle? Oui? Alors, écoutez, il nous reste à vous remercier.

4115

M. DONALD RHEAULT :

Bien merci.

LE PRÉSIDENT :

4120

C'est une contribution intéressante, alors voilà.

M. DONALD RHEAULT :

4125

Merci.

LE PRÉSIDENT :

4130

Alors, on va ajourner la séance sur ce mémoire et nous reprendrons à 19 h avec les autres intervenants, dont la présentation est prévue.

Alors, merci tout le monde de votre présence.

4135

SÉANCE AJOURNÉE AU 19 NOVEMBRE 2014 À 19 H

4140

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

4145 ET J'AI SIGNÉ :

4150 _____
Yolande Teasdale,
Sténographe officielle bilingue